dossiers
urbains
canada

CHARLOTTETOWN

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

PRÉPARÉ PAR
TRAVAUX PUBLICS CANADA
DIRECTION DES SERVICES DE L IMMOBILIER

Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1983
Nº de cat.: W67-2/40-1983F
ISBN 0-662-91889-4

OTTAWA 1983

AVANT-PROPOS

Au nom du Comité consultatif du Conseil du Trésor sur la Gestion foncière fédérale (CCCT/GFF), la Direction des Services de l'immobilier de Travaux publics Canada entreprend le programme Dossiers urbains Canada afin d'aider à la mise en oeuvre de la politique relative à la gestion foncière fédérale, approuvée par le Cabinet en 1973. Le principe fondamental de cette politique est de gérer la propriété foncière fédérale de façon à allier la prestation efficace des services gouvernementaux à la réalisation d'objectifs sociaux, économiques et d'environnement de nature plus générale.

Afin de faciliter l'application de cette politique, le programme Dossiers urbains Canada (DUC) analyse de façon systématique les propriétés de l'Administration fédérale dans certaines régions du Canada. En plus de dresser l'inventaire et la cartographie des propriétés fédérales dans chacune des régions à l'étude, chaque dossier comprend une section traitant du profil urbain où sont réunis et analysés certains indicateurs et renseignements touchant le milieu social, l'économie et l'environnement, ainsi que les tendances pouvant avoir des répercussions sur la gestion foncière fédérale. Une énumération des objectifs de planification foncière des divers paliers gouvernementaux complète le profil urbain. Après une description générale des caractéristiques globales de la présence fédérale, chaque propriété fait l'objet d'un examen dans son contexte particulier.

Travaux publics Canada tient à remercier les membres du Comité consultatif et les autres ministères qui ont participé activement au programme "Dossiers urbains Canada", et tout spécialement le ministère de l'Environnement qui fournit l'expertise en matière d'environnement. Un merci tout spécial est offert aux ministères fédéraux et provinciaux et aux organismes municipaux qui ont fourni les renseignements et les données indispensables à la rédaction de chacun des rapports. Nous remercions également Archives publiques Canada pour l'illustration apparaissant sur la couverture et provenant d'une exposition de cartes panoramiques, "Vues à vol d'oiseau des villes canadiennes". (Sherbrooke)

Tous les renseignements reliés aux propriétés fédérales contenues dans ce dossier sont basés sur des données fournies par les divers ministères et agences fédérales et sont les plus récents disponibles au moment de la recherche. Les données préliminaires de ce rapport ont été compilées de novembre 1981 - mars 1982.

TABLE DES MATIÈRES

		PAGE
AVANT-PROPOS		
TABLE DES MATIÈRES		i
LISTE DES ILLUSTRATIONS		ii
SOMMAIRE		iii
1.0	**INTRODUCTION**	2
2.0	**PROFIL URBAIN**	3
2.1	POPULATION	3
2.2	CONTEXTE ÉCONOMIQUE	5
2.3	STRUCTURE URBAINE	8
2.3.1	Structure générale	8
2.3.2	Transports	9
2.3.3	Secteur commercial	10
2.3.4	Secteur industriel	11
2.3.5	Secteur résidentiel	12
2.3.6	Institutions	13
3.0	**OBJECTIFS DES DIVERSES ADMINISTRATIONS CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET QUESTIONS D'INTÉRÊT LOCAL**	15
3.1	OBJECTIFS LOCAUX	15
3.1.1	Ville de Charlottetown	15
3.1.2	Ville de Parkdale	16
3.1.3	Village de Sherwood	16
3.1.4	Village de East Royalty	16
3.1.5	Village de West Royalty	16
3.2	OBJECTIFS RÉGIONAUX	16
3.3	OBJECTIFS PROVINCIAUX	17
3.4	OBJECTIFS FÉDÉRAUX	18
3.5	QUESTIONS D'INTÉRÊT LOCAL	20
4.0	**PROPRIÉTÉS DE L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE**	21
4.1	CARACTÉRISTIQUES DES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES	21
4.2	DESCRIPTION DES PROPRIÉTÉS	23
4.2.1 TC	Aéroport de Charlottetown	23
4.2.1 a)	Récepteur extérieur et émetteur	24
4.2.1 b)	Radioborne intermédiaire	24
4.2.2 AGR	Station de recherches (ferme Upton)	26
4.2.3 AGR	Station de recherches (ferme Home)	28
4.2.4 EC-PC	Parc historique national Ardgowan	30
4.2.5 GRC	Quartier général divisionnaire	32
4.2.6 R-C	Studios et bureaux	34
4.2.7 TPC	Immeuble Daniel J. MacDonald	36

TABLE DES MATIÈRES

			PAGE
4.2.8	Î.-P.-É./ EC-PC	Parlement provincial	38
4.2.9	TPC	Immeuble fédéral	40
4.2.10	GRC	Résidence pour officier marié	42
4.2.11	TC	Feu d'alignement arrière, Brighton Beach	44
4.2.12	TC	Feu d'alignement avant, Brighton Beach	46
4.2.13	MDN	Complexe militaire de Brighton	48
4.2.14	EC-PC	Batterie Prince Edward	50
4.2.15	MDN	Manège militaire Queen Charlotte	52
4.2.16	TPC	Voie d'accès	54
4.2.17	MPO	Hangar à bateaux de Charlottetown	56
4.2.18	TC	Agence maritime	58
4.2.19	TPC	Centre maritime	60
4.2.20	TPC	Quai et voie d'approche (Quai Railway)	62

ANNEXES

A	GLOSSAIRE	63
B	LISTE DES ABRÉVIATIONS	65
C	LISTE DES DOSSIERS URBAINS DÉJÀ PUBLIÉS	66

BIBLIOGRAPHIE

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Carte du secteur d'étude	1
Population active par industrie, 1971	5
Affectation des sols	
- Réseau routier - Projets	7
Propriétés fédérales	
Photographies et cartes individuelles	22-61
Carte générale des propriétés fédérales	fin du rapport

DOSSIERS URBAINS CANADA
CHARLOTTETOWN

SOMMAIRE

Charlottetown est situé sur la côte sud de l'Île-du-Prince-Édouard. Le secteur d'étude recouvre environ 3650 ha, y compris la ville de Charlottetown, la ville de Parkdale, le village de Sherwood et certaines parties des villages de East Royalty et West Royalty. En 1981, le secteur comptait une population d'environ 26 000 habitants, soit 3,9 pour cent de moins qu'en 1976.

L'économie de Charlottetown est axée sur ses rôles de capitale provinciale et de principal centre de prestation de services desservant l'industrie agricole de l'Île.

L'urbanisation de la région a commencé en bordure du littoral et s'est étendue progressivement vers l'intérieur. L'activité commerciale est concentrée dans le centre des affaires de Charlottetown, des établissements commerciaux longeant les principales artères. Les municipalités périphériques de Parkdale et de Sherwood sont essentiellement résidentielles. La population rurale a augmenté sensiblement grâce aux mouvements migratoires internes des années récentes. Dans le secteur industriel, la transformation des aliments prédomine toujours malgré les tentatives de diversification.

Charlottetown, avec le concours d'un conseil régional d'urbanisme et d'une agence régionale de développement, tente de revitaliser son centre des affaires et de réaménager son littoral. L'importance des migrations vers la périphérie et le déplacement de l'activité commerciale du centre-ville aux centres commerciaux régionaux préoccupent beaucoup les responsables de l'administration municipale.

CHARLOTTETOWN
LOCATION MAP / CARTE DE LOCALISATION

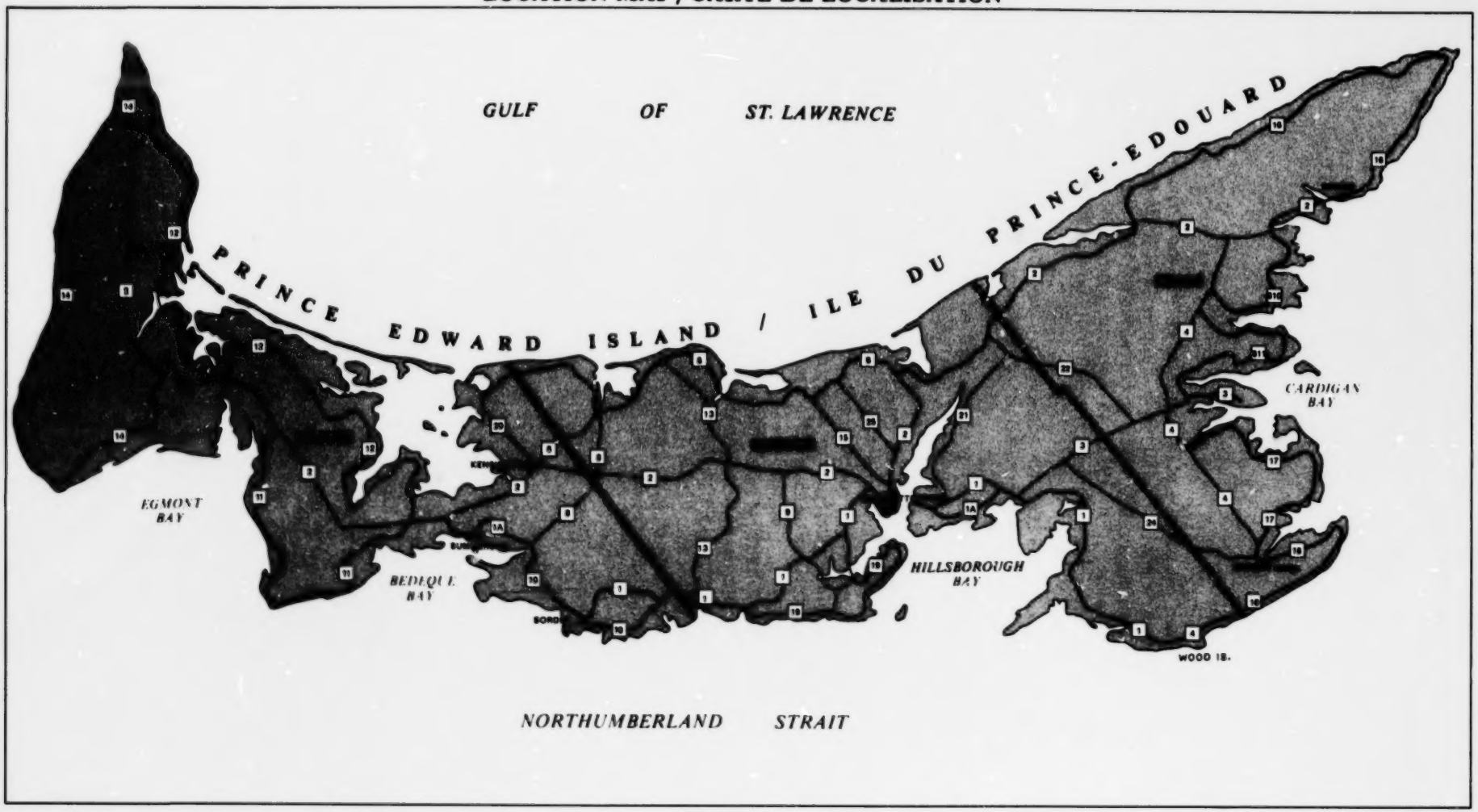

SCALE / ECHELLE 1:700,000

1.0 INTRODUCTION

Le présent dossier porte sur la ville de Charlottetown dans l'Île-du-Prince-Édouard (population 15 282). Le secteur d'étude, d'une superficie d'environ 3650 ha, englobe aussi la ville de Parkdale (population 1 991), le village de Sherwood (population 5 681) et certaines parties des villages de East Royalty (population 1 696) et de West Royalty (population 1 685)[1].

Charlottetown est situé sur la côte sud de l'Île-du-Prince-Édouard, à mi-chemin environ entre les extrémités orientale et occidentale. Sise sur une petite péninsule en V à l'embouchure des rivières North et Hillsborough, la ville est située à 254 km au nord de Halifax (Nouvelle-Écosse) et à 380 km à l'est de Fredericton (Nouveau-Brunswick). Summerside (population 7 708), qui est le seul autre centre urbain de la province, est à 64 km à l'ouest de Charlottetown.

La topographie de l'Île entière est marquée par des ondulations, un sol généralement bien asséché et libre de roches, et une altitude maximum de 152 mètres. L'Île étant entièrement entourée d'eau salée, sa proximité à l'océan lui assure un climat modéré. La température moyenne annuelle à Charlottetown est 6°C, le nombre moyen de jours sans gel est 155 par année et les précipitations annuelles atteignent 105,6 cm en moyenne. Le sol qui se compose en grande partie de limon et de sable se prête très bien à l'agriculture. Soixante-treize pour cent de la superficie totale de l'Île (5657 km^2) peut être cultivée, mais seulement 55 pour cent des terres arables disponibles sont défrichées[2].

L'emplacement central de Charlottetown sur la côte sud de la province et son port naturel en ont fait le centre d'activité urbaine des 122 506 habitants[3] de l'Île. Environ 21 pour cent[4] de la population urbaine de la province habite le secteur d'étude de Charlottetown.

Les communications routières et ferroviaires avec le continent se font par traversier. Deux gares maritimes, celle de Borden et celle de Wood Islands, sont situées à environ 56 km de Charlottetown. Le Canadien national (CN) assure durant toute l'année la liaison routière et ferroviaire entre Cape Tormentine (Nouveau-Brunswick) et Borden; une société privée exploite une desserte saisonnière de traversier entre Caribou (Nouvelle-Écosse) et Wood Islands à l'est de la capitale provinciale. La Transcanadienne relie les deux gares maritimes et traverse le centre-ville de Charlottetown (voir carte de localisation, page 1).

---

1 Statistique Canada. Chiffres de population, Recensement de 1981.

2 PEI Royal Commission. Land Ownership and Land Use, Charlottetown, 1973, page 21.

3 Statistique Canada. Chiffres de population, Recensement de 1981.

4 Statistique Canada. Population: répartition urbaine et rurale, Recensement de 1976.

2.0 PROFIL URBAIN

2.1 POPULATION

Bien que parmi toutes les provinces du Canada, l'Île-du-Prince-Édouard ait la plus petite superficie (0,1%), la population la moins nombreuse (0,51%) et le plus faible pourcentage de population urbaine (37% comparativement à 81% en Ontario), sa densité de population est la plus élevée (20,2/km^2)[5].

La statistique démographique chronologique révèle qu'au début du siècle, la population de l'Île-du-Prince-Édouard était environ 103 000 habitants, mais elle a chuté de 17 pour cent au début des années 1930. Ce n'est qu'à la fin des années 1950 que la population a dépassé le chiffre maximum atteint en 1901. Depuis 1961, la population a augmenté d'environ 18 pour cent et elle a atteint 122 506 habitants en 1981[6].

Par contre, la ville de Charlottetown a joui d'un taux constant de croissance démographique de 13 pour cent en moyenne au cours des 40 premières années du siècle. Cependant, la croissance démographique de la ville a ralenti de façon marquée au cours des années 1940 et au début des années 1950, se situant en moyenne à 7 et 5 pour cent respectivement.

Au cours des 25 dernières années, la ville de Charlottetown a connu un taux de croissance irrégulier[7]. Entre 1956 et 1961, l'annexion de Spring Park et de Royalty explique en grande partie l'accroissement de 1,9 pour cent par année. 1966-1971 fut une autre période de croissance (0,8%). Au cours des cinq années suivantes, cependant, la population de Charlottetown a diminué de plus de 12 pour cent, principalement en raison de l'importance des migrations externes vers la périphérie et de la tendance moderne aux familles moins nombreuses. Les données les plus récentes révèlent une autre diminution marquée de la population de la ville. L'exode vers la banlieue et la dénatalité semblent être de nouveau les raisons qui expliquent la diminution de 11,6 pour cent de la population de la ville entre 1976 et 1981.

Les migrations externes de la ville vers la banlieue ont aussi réduit la population de la ville avoisinante de Parkdale, mais dans une moindre mesure car cette ville est plus petite et moins urbanisée. La population de Parkdale a augmenté de 33 pour cent entre 1961 et 1971; cependant, tout comme à Charlottetown, la population a diminué de 6,5 pour cent de 1971 à 1976, et en 1981 elle avait diminué encore de 8 pour cent et s'élevait à moins de 2000 habitants.

---

5 Reader's Digest (CAA). Atlas of Canada, Montréal, 1981, page 81.

6 Statistique Canada. Recensement du Canada, 1901-1981.

7 Ville de Charlottetown. Official Plan, pages 10-6.

La croissance du village de Sherwood témoigne de l'attrait de la banlieue; de 1961 à 1976, la population de ce village est passée de 1 680 à 5 602 habitants, soit un taux de croissance de 55 pour cent. Entre 1976 et 1981, des terrains résidentiels libres furent aménagés et le taux de croissance a diminué à moins d'un pour cent. Environ un tiers des terrains résidentiels sont encore libres.

Bien que le nombre peu élevé d'habitants tende à exagérer la courbe de la croissance démographique des villages de East Royalty et West Royalty, ces villages ont connu un taux d'accroissement élevé au cours des vingt dernières années grâce à l'exode des citadins vers la banlieue. Entre 1976 et 1981, la population de East Royalty a augmenté de plus de 61 pour cent, passant de 1 045 à 1 696 habitants. La population de West Royalty est passée de 1 244 à 1 685 habitants au cours de la même période, soit un taux de croissance de 35 pour cent[8].

Les projections démographiques pour l'Île-du-Prince-Édouard prévoient un taux de croissance moyen de 0,046 pour cent jusqu'en 1995[9], probablement par suite de l'accroissement naturel et non des migrations internes. Statistique Canada n'a pas fait de projections démographiques pour la région de Charlottetown; cependant, dans son plan officiel dressé en 1979, la municipalité prévoit une population de 18 500 habitants en 1986 et de 19 200 habitants en 1991.

Bien que l'importance des migrations externes à la fin des années 1970 ait contraint les urbanistes municipaux à abandonner leurs premières projections, ils croient toujours que Charlottetown connaîtra une croissance lente mais régulière. Ils soutiennent que l'exode vers la banlieue est terminé et que les gens réintègrent la ville à cause du prix croissant des déplacements quotidiens. L'accroissement de la population de Charlottetown repose en très grande partie sur l'évolution de la conjoncture économique.

Contrairement aux urbanistes municipaux, le conseil régional d'urbanisme (CARPB) estime que les mouvements migratoires n'ont pas encore changé de direction. Il soutient que la diminution de la population de Charlottetown est attribuable à divers facteurs tels que les familles moins nombreuses et la présente récession. Il croit en outre que toute croissance future sera concentrée dans la banlieue, où le prix des logements est moins élevé, plutôt que dans la ville de Charlottetown.

Par contre, la municipalité estime que tout accroissement important de la population de la ville se fera probablement aux dépens de la banlieue avoisinante et des agglomérations rurales si la tendance se renverse.

---

8 Statistique Canada. Recensement du Canada, 1961-1981.

9 Statistique Canada. Projections de la population par province, 1976.

10 Ville de Charlottetown. Official Plan, page 10-6.

2.2 CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Le port naturel de Charlottetown, formé par la confluence de trois rivières qui se déversent dans le détroit de Northumberland, a attiré les premiers colons à cette partie de l'île. Il est encore aujourd'hui le principal port de la province.

Charlottetown est le siège de l'activité gouvernementale en raison de sa fonction comme capitale provinciale et comme centre provincial de prestation de services fédéraux.

Dans l'économie essentiellement agricole de la province, son rôle comme centre de prestation de services dans les secteurs des transports, de l'industrie, des institutions*, du commerce, de la culture et des loisirs est d'égale importance.

Tableau 1
Population active par industrie, 1971

Industrie	Charlottetown %	Î.-P.-É. %	Canada %
Agriculture	12.6	13.6	5.6
Exploitation forestière	0.3	0.3	0.9
Pêche et piégeage	4.6	5.0	0.3
Mines	0.1	0.1	1.5
Industrie manufacturière	9.3	9.8	19.8
Construction	7.0	6.5	6.2
Transports, communications, services publics	7.2	7.2	7.8
Commerce	13.8	13.7	14.7
Finances, assurances et secteur immobilier	2.1	2.0	4.1
Services**	23.9	21.9	23.7
Administration publique, défense	9.7	11.0	7.4
Autres	9.4	8.9	8.0
Total	100.0	100.0	100.0

* Les institutions comprennent les établissements scolaires et médico-hospitaliers.

** Comprend l'éducation, la santé et le bien-être social, le logement et l'alimentation, les services personnels, professionnels et récréatifs.

Source: Statistique Canada. Recensement de 1971.

Le tableau 1 révèle la prédominance du secteur primaire, notamment de l'agriculture et de la pêche, dans l'économie de la province et de la ville. L'emploi dans cette branche d'activité économique est deux fois plus important que la moyenne nationale, alors que les proportions sont inversées dans l'industrie manufacturière.

La statistique de l'emploi souligne l'importance du rôle de la ville comme centre de prestation de services: le secteur des services emploie près d'un travailleur sur quatre, une proportion analogue à celle de l'ensemble du pays. Un autre écart notable est relevé dans le secteur de l'administration publique qui emploie environ 10 pour cent de la population active, comparativement à 7,5 pour cent dans l'ensemble du Canada.

Le revenu familial moyen de la province ($18 792) est inférieur à la moyenne nationale ($24 245) de 29 pour cent, mais il est seulement 4 pour cent de moins que celui de l'ensemble des Maritimes[11]. Ce fait s'explique principalement par l'importance prédominante du travail agricole saisonnier dans l'économie de la province et par le faible nombre d'industries de transformation.

Le chômage saisonnier est élevé dans l'Île-du-Prince-Édouard. Le taux de chômage désaisonnalisé de la province fluctue autour de 11 pour cent en raison de la prédominance du secteur primaire. Le taux brut de 12,9 pour cent[12] révèle les privations causées par l'emploi saisonnier.

La pénurie de matières premières et le coût très élevé de l'énergie et du transport par suite de l'isolement de l'Île, défavorisent l'implantation d'usines dans la province. À l'exception des usines de transformation des aliments d'exportation, l'industrie manufacturière demeurera probablement une industrie axée sur le marché local qu'elle dessert.

De plus, le tourisme est un élément important de l'économie de la région de Charlottetown et de l'ensemble de l'Île. La beauté naturelle et le caractère pittoresque de la plus petite province du Canada ont attiré plus de 215 000 visiteurs entre le mois de mai et le mois d'octobre en 1980[13]. Un peu plus de 11 pour cent d'entre eux sont venus à l'Île-du-Prince-Édouard par affaires ou pour participer à des congrès, alors qu'environ 71 pour cent d'entre eux sont venus en touristes. Le tourisme augmente d'environ 10 pour cent par année[14].

---

11 Statistique Canada. Répartition des revenus au Canada selon la taille du revenu, 1979.

12 Statistique Canada. Population active, janvier 1982.

13 Les données sur le tourisme sont extraites de PEI Statistical Review 1980 (sauf indication contraire).

14 MEER. Economic Development Prospects in PEI 1979, page 21.

CHARLOTTETOWN
GENERAL LAND USE UTILISATION GÉNÉRALE DU SOL

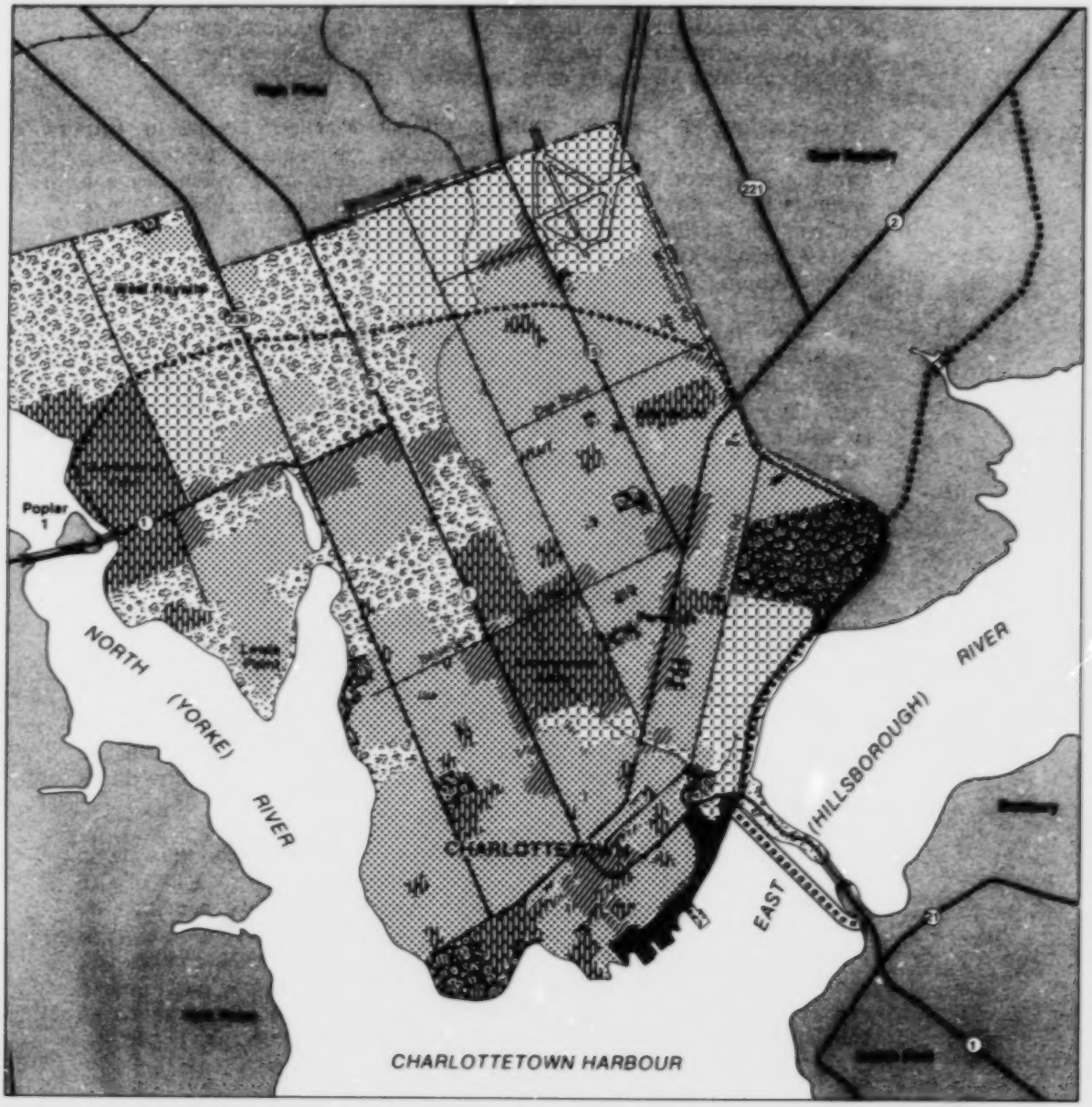

COMMERCIAL / COMMERCIAL

RESIDENTIAL /RÉSIDENTIEL

INDUSTRIAL /INDUSTRIEL

INSTITUTIONAL /INSTITUTIONNEL

RECREATIONAL /RÉCRÉATION

VACANT /VACANT

COMPREHENSIVE DEVELOPMENT AREA /ZONE D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE

PROPOSED TRANSPORTATION IMPROVEMENT /PROJET D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

SCALE/ÉCHELLE 1:50,000

La grande majorité des visiteurs se rendent dans l'Île par traversier. Par conséquent, les perturbations dans ce service vital de transport paralyseraient l'industrie du tourisme comme l'a fait la grève du CN en août 1973[15].

L'apport financier du tourisme est considérable. En 1980, les touristes ont dépensé la somme record de $43,4 millions dans la province, soit 12 pour cent de plus qu'en 1979. Depuis 1976, l'apport financier des touristes a augmenté de 13 pour cent par année en moyenne. Environ 5 pour cent de la valeur totale ajoutée à l'économie de l'Île provient du tourisme.

Quatre-vingt-cinq pour cent des visiteurs se rendent dans la région de Charlottetown[16]. L'édifice du Parlement provincial (4.2.8) est une des grandes attractions.

2.3 STRUCTURE URBAINE

2.3.1 Structure générale Historiquement, l'aménagement de la région de Charlottetown a commencé le long du littoral. L'importance de la navigation a fait de la ville le centre industriel et commercial de l'Île. Avec le déclin de la navigation, cet emplacement a perdu de son importance et le centre d'activité commerciale s'est déplacé vers le nord, notamment dans le quadrilatère délimité par les rues Kent, University, Grafton et Queen.

La périphérie sud-est en bordure du port a toujours été le principal quartier industriel de la ville. Récemment, plus de la moitié de ce quartier fut désigné comme secteur d'aménagement intégré dans le but de favoriser la construction d'installations à vocation populaire, bien qu'il ne soit pas question de déplacer les aménagements industriels, maritimes et de transport existants.

Deux nouvelles zones industrielles ont été créées dans la banlieue, à Sherwood et à West Royalty.

L'avenue University, qui est la principale artère conduisant au centre-ville, compte le plus grand nombre de propriétés institutionnelles. Les quartiers résidentiels sont parsemés dans l'ensemble du territoire urbain; les nouveaux lotissements les plus importants sont situés à East Royalty (Hillsborough) et à Charlottetown près de l'avenue University (Marysfield).

---

15 TPC, Planification et coordination des programmes. PEI Accommodation Study, 1974, page 8.

16 CARPB. Charlottetown Area Regional Planning Guidelines, page 57.

D'après l'administration municipale, l'agglomération de Charlottetown possède une réserve de terrains commerciaux, résidentiels et industriels viabilisés suffisante pour les quinze prochaines années. À l'intérieur de la ville même, toute expansion d'envergure des secteurs commercial et industriel devra être accompagnée d'un réaménagement de terrains[17].

Quant au réseau de parcs, la ville possède un parc municipal (le parc Victoria), deux parcs de district et neuf parcs de quartier, d'une superficie de 45,9 ha. D'après la population en 1976 et le ratio parcs: habitants souhaité, la ville estime qu'il lui manque 6,7 ha d'espaces verts.

Contrairement à la situation d'autres villes canadiennes de la même taille que Charlottetown, les trois paliers de gouvernement participent à l'aménagement de la ville puisque c'est la capitale provinciale et la plus grande ville de la province. De plus, le conseil régional d'urbanisme de Charlottetown (CARPB) et une société privée financée par l'État, "la Charlottetown Area Development Corporation (CACD)" s'occupent beaucoup de revitalisation urbaine.

2.3.2 Transports L'importance de la région de Charlottetown comme principal centre urbain de l'Île est manifeste dans le tracé de la route provinciale nº 2 (qui s'étend jusqu'à Tignish à l'extrémité ouest de l'Île) et de la route nº 1, la Transcanadienne (reliant la gare maritime de Borden). Les deux routes traversent le centre des affaires en se fusionnant à l'avenue University (voir le plan général de l'affectation des sols, page). Les deux routes s'étendent alors en direction est, la route nº 2 vers Souris et la Transcanadienne vers la gare maritime de Wood Islands.

L'emplacement péninsulaire de la région a dicté en partie le schéma radial du réseau routier régional. Deux routes parallèles, l'avenue University (la principale artère) et le chemin North River, s'étendent en direction nord-ouest du centre de Charlottetown. Le chemin St. Peters (route nº 2) et la promenade Riverside s'étendent du centre-ville en direction nord-est et traversent Parkdale et Sherwood; le chemin Brackley Point s'étend du chemin St. Peters vers la côte nord.

Dans le vieux quartier central de Charlottetown, le réseau routier local est de type quadrillé. Par contre, dans les autres quartiers bâtis du secteur d'étude, le réseau de desserte interne est soit de type à boucles irrégulières ou de type quadrillé.

La région de Charlottetown ne possède présentement aucun transports en commun. Les parcs de stationnement aménagés dans le centre-ville sont suffisants et la primauté de la voiture particulière a conduit récemment à la fermeture d'une société privée qui a tenté d'implanter un service régional de transport en commun.

---

17 Conversation avec H. Gaudet du service d'aménagement de la ville de Charlottetown, novembre 1981.

Les projections de la circulation révèlent que la partie nord de l'avenue University et le chemin St. Peters atteindront leur capacité maximale d'ici 1991. Sur le pont Hillsborough, la circulation approche déjà le débit maximal durant les heures de pointe[18]. Pour réduire la surcharge prévue, la province est en train de construire lentement une voie périphérique d'évitement. De plus, le plan régional des transports recommande l'exécution d'autres travaux importants pour améliorer le réseau routier régional, y compris la construction d'un raccord à la promenade Riverside, d'une artère littorale et d'un nouveau pont Hillsborough (voir le plan général de l'affectation des sols, page 7).

Historiquement, le port a joué un rôle critique dans l'aménagement de Charlottetown. Le transport maritime demeure d'importance capitale dans l'économie de l'Île. Le port de Charlottetown, qui est le plus grand de la province, accueille une grande partie des navires qui accostent dans l'Île. Certains produits agricoles, notamment les pommes de terre (le produit le plus important), sont exportés par navire du quai Railway de TPC (4.2.20).

Plusieurs autres installations portuaires sont affectées à diverses fonctions maritimes, y compris la Garde côtière canadienne, les dragueurs, les bateaux de pêche et les réservoirs de pétrole.

Outre le service de traversier qui relie toute l'année le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard, le CN exploite le service ferroviaire provincial de transport des marchandises. Les expéditions de pommes de terre constituaient 90 pour cent du volume de marchandises acheminées par chemin de fer à l'extérieur de l'Île en 1981[19]. Dans la région de Charlottetown, l'emprise ferroviaire s'étend en direction nord du port jusqu'à Royalty Junction où elle bifurque en direction est et ouest vers d'autres parties de l'Île. L'aéroport de Charlottetown de TC (4.2.1) est le seul grand aéroport de l'Île et il est donc le centre des services commerciaux de transport aérien.

2.3.3 Secteur commercial Le centre des affaires (CDA) de Charlottetown est le centre historique d'activité financière, commerciale et culturelle, non seulement pour la ville et la région, mais aussi pour l'ensemble de la province. Au cours des dernières années, des aménagements ont été construits à l'extérieur du centre à cause de l'encombrement de la circulation et des problèmes de stationnement. Cependant, le réaménagement continu du littoral et l'accroissement des aires de stationnement devraient favoriser la revitalisation du CDA.

Dans le centre de Charlottetown, le quartier délimité par les rues Euston, Prince, Richmond et Pownal est consacré principalement à l'activité commerciale. Des commerces sont aussi implantés le long de la rue Queen jusqu'au littoral où un grand centre réunissant un palais des congrès et un hôtel de 200 chambres est présentement en construction. À l'intérieur de la ville, les aménagements commerciaux linéaires sont situés en bordure de l'avenue University entre la rue Euston et l'avenue Belvedere.

19 CN. Freight Sales, Weymouth PEI.

À l'extérieur de la ville, les aménagements commerciaux sont presque tous situés en bordure de la grande route.

Dans la ville de Parkdale et le village de Sherwood, les zones commerciales sont concentrées le long du chemin St. Peters. Un grand centre commercial a été construit dans le village de Sherwood, à l'intersection des chemins St. Peters et Brackley Point. Il y a aussi de petits noyaux d'activité commerciale au sud-ouest de l'aéroport de Charlottetown (4.2.1).

Dans les villages de East Royalty et de West Royalty, les propriétés commerciales sont aussi situées en bordure de la grande route; un grand centre commercial régional a ouvert les portes récemment à West Royalty en bordure de la route nº 1 (la Transcanadienne).

En 1981, les commerces de détail (vendant des marchandises de type grand magasin) occupaient une superficie globale de 71 254 m^2 dans la région de Charlottetown, dont 31 028 m^2 dans le CDA. Les autres 40 226 m^2 étaient répartis entre quatre centres commerciaux: le Charlottetown/West Royalty Mall (West Royalty), le Ellis Brothers Centre (Sherwood), le K-Mart/University Plaza (Charlottetown) et le Royalty Mall (Charlottetown)[20].

Les fonctionnaires de l'administration municipale et de l'administration régionale conviennent que l'offre de locaux commerciaux et administratifs est suffisante pour combler la demande future prévisible. De plus, le gouvernement provincial a sanctionné des lignes directrices destinées à mieux réglementer la construction de grands centres commerciaux (voir 3.3 Objectifs provinciaux).

2.3.4 Secteur industriel L'industrie légère prédomine dans ce secteur économique. Un grand nombre des industries manufacturières situées dans la région de Charlottetown sont de petites usines (moins de 40 employés) qui desservent le secteur agricole de la province. Les deux firmes les plus importantes, Canada Packers* et Perfection Food, s'occupent de la transformation des aliments; elles emploient 262 et 140 personnes respectivement.

Historiquement, le quartier industriel le plus important de la région a été concentré sur le littoral, plus précisément dans le secteur situé à l'est de l'Agence maritime de TC (4.2.18) et s'étendant le long du littoral jusque dans la ville de Parkdale. Au mois d'octobre 1979, la ville de Charlottetown a désigné la plus grande partie de ce quartier située à l'intérieur des limites municipales comme secteur d'aménagement intégré dans le but de favoriser un réaménagement à vocation populaire (voir 2.3.1 Structure générale).

* Canada Packers a déjà fait part de son intention de mettre fin à ses opérations à Charlottetown vers la fin de 1983.

20 CARPB. Charlottetown Area Retail Space Report, 1978.

Dans la ville de Parkdale, au sud-est de la ferme Home d'AGR (4.2.3), les deux tiers d'un quartier industriel de 36 ha entièrement viabilisé sont présentement occupés. De récents secteurs industriels se sont développés récemment à Sherwood et West Royalty. Dans la partie septentrionale du village de Sherwood, à l'ouest de l'aéroport de Charlottetown de TC (4.2.1) est situé un quartier industriel de 89 ha dont 48 sont occupés. Une voie ferrée du CN traverse cette zone viabilisée*.

Le seul véritable parc industriel[21] est le parc industriel de West Royalty, attenant à la ferme Upton d'AGR (4.2.2), qui recouvre 40 ha et qui est entièrement viabilisé. Depuis sa création en 1975, 80 pour cent du parc a été aménagé.

La région de Charlottetown possède une réserve de terrains industriels viabilisés d'une superficie globale de 73 ha. On s'attend à ce que cette réserve soit suffisante jusque dans les années 1990, et aucun nouveau projet d'envergure n'est prévu. Si plus de terrains sont requis, la zone située à l'ouest du chemin de Brackley Point et attenante à l'aéroport de Charlottetown, laquelle est assujettie à beaucoup de bruits d'avion, pourrait être aménagée à des fins industrielles.

2.3.5 Secteur résidentiel Les logements unifamiliaux (R1) prédominent dans la région de Charlottetown. Dans la ville de Parkdale et les villages de Sherwood, East Royalty et West Royalty ainsi que dans la banlieue de Charlottetown, la plupart des logements sont de type individuel non attenant. Les immeubles à logements multiples (R4) sont concentrés près du littoral et dans la partie sud-est de la ville; il y en a aussi quelques-uns dans la ville de Parkdale en bordure des chemins Mt. Edward et St. Peters. Fait intéressant à noter, dans la ville de Charlottetown les locataires sont 22 pour cent plus nombreux que les propriétaires et 57 pour cent des locataires habitent des appartements. En décembre 1981, le taux de vacance dans l'ensemble de la région était 3,3 pour cent et seulement 1,5 pour cent dans la ville même de Charlottetown. Il y a présentement une surabondance de terrains résidentiels viabilisés dans la région. Un grand projet municipal de logement, le projet Marysfield de 36 ha situé à l'ouest de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, compte 500 unités de logement dont 25 pour cent seulement sont occupées. La situation est la même dans le projet de logement Hillsborough de East Royalty où seulement 10 pour cent des 2000 unités de logement prévues sont occupées[22]. Les taux d'intérêt élevés ont fait chuter la demande de nouveaux logements.

* Tous les services d'utilité publique, sauf l'adduction d'eau.

---

21 CARPB. Charlottetown Area Regional Planning Guidelines, page 53.

22 Conversation téléphonique avec le bureau de district de la SCHL, Charlottetown, Î.-P.-É., novembre 1981.

Si la demande augmente dans l'avenir, il y a plus de 2500 lots résidentiels dans la région de Charlottetown, qui sont entièrement ou partiellement viabilisés, prêts à être aménagés.

Le Programme d'amélioration des quartiers (PAQ) et le Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) sont les principaux truchements d'aide fédérale-provinciale utilisés pour rénover le parc immobilier existant. Trois quartiers dans le centre de Charlottetown et certains quartiers de Parkdale et de Sherwood ont reçu de l'aide dans le cadre du PAQ. Le gouvernement fédéral a versé près de $1,5 million en aide à Charlottetown au cours des six années qui ont précédé 1979. Sherwood est la seule agglomération qui reçoit encore des fonds dans le cadre du PAQ, mais ces fonds devraient être épuisés d'ici la fin de 1982.

De plus, la portée géographique du PAREL actuel a été élargie et le programme s'applique maintenant à presque tout le secteur d'étude. Jusqu'à cette date, la ville de Charlottetown a reçu $6,4 millions dans le cadre de ce programme[23].

2.3.6 Institutions Les zones institutionnelles constituent 16 pour cent de la superficie totale de la ville de Charlottetown; seuls les terrains résidentiels sont plus nombreux. Le rôle de la ville comme capitale provinciale et comme siège des services fédéraux explique l'importance des propriétés institutionnelles dans la ville comparativement aux autres villes canadiennes de la même taille.

De plus, la région de Charlottetown compte la plupart des grands hôpitaux et des maisons d'enseignement supérieur de l'Île. Le nouvel hôpital Queen Elizabeth, construit sur un terrain provincial à l'est de Parkdale en bordure de la promenade Riverside, a ouvert les portes en avril 1982. Cet établissement moderne remplacera bientôt les deux hôpitaux municipaux existants, qui sont tous les deux situés dans la périphérie sud-ouest de la municipalité. Le gouvernement provincial étudie présentement la réaffectation de ces vieux bâtiments qui seront peut-être rénovés et réaménagés en foyer pour vieillards et en hôpital pour malades chroniques.

Le collège Holland, une école technique, occupe un îlot complet dans le centre de la ville. Le grand campus rectangulaire de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard est situé sur l'avenue University dans le secteur nord de la ville. Le campus de l'université et la station de recherche de la ferme Home d'AGR (4.2.3) située au sud du campus recouvrent au total plus de 112 ha; cette vaste étendue de terrain institutionnel aménagé relève la beauté du quartier avoisinant.

---

23 Ibid.

Les propriétés institutionnelles fédérales sont concentrées à l'intérieur de la ville de Charlottetown; les principales exceptions sont la ferme Upton d'AGR (4.2.2) d'une superficie de 100 ha, située dans le village de West Royalty, et l'aéroport de Charlottetown de TC (4.2.1) d'une superficie de 597 ha. Les bureaux les plus importants de l'administration provinciale sont situés dans l'îlot situé à l'ouest de la rue Rochford, à la périphérie occidentale du centre de la ville. Au palier municipal, deux des principaux services - l'hôtel de ville et le poste de police - sont aménagés dans un bâtiment historique à l'angle des rue Kent et Queen dans le CDA.

Du point de vue économique, le secteur de l'enseignement et de la santé emploie proportionnellement le plus grand nombre de personnes dans la région de Charlottetown. Cette tendance devrait se maintenir et devenir graduellement plus marquée à mesure que la fonction publique prend plus d'importance. Pour combler la demande future de terrains, la municipalité a désigné le quartier au nord du campus de l'université comme zone institutionnelle.

3.0 OBJECTIFS DES DIVERSES ADMINISTRATIONS CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET QUESTIONS D'INTÉRÊT LOCAL

Les objectifs des différents paliers de gouvernement en matière d'aménagement du territoire ont été établis comme critères en vue d'évaluer l'affectation actuelle des propriétés fédérales dans les municipalités à l'étude. On croit que ces objectifs reflètent en tous points les nouveaux buts de la gestion foncière fédérale. Les objectifs vont du général (fédéraux et, jusqu'à un certain point, provinciaux) englobant de grandes questions d'intérêt national ou régional, au particulier (régionaux et municipaux) lorsqu'il s'agit de donner des directives détaillées sur la croissance et les changements pouvant survenir dans la municipalité. Le lecteur remarquera que les objectifs sont ce vers quoi tendent chaque palier de gouvernement dans une sphère d'activité donnée et que les programmes et les projets représentent des moyens de plus en plus précis pour atteindre ces objectifs.

3.1 OBJECTIFS LOCAUX

3.1.1 Ville de Charlottetown

A) Objectifs généraux

Charlottetown cherche à garantir une offre suffisante de logements convenables (par la rénovation ou le réaménagement au besoin) et à favoriser le repeuplement du centre-ville. D'autres grands objectifs et principes en matière d'aménagement du territoire visent l'aménagement de parcs assez nombreux et assez divers, la protection de l'environnement, l'aménagement de réseaux de transport efficaces, sûrs et économiques, et la plus grande harmonie possible entre les diverses affectations des sols.

B) Objectifs particuliers

Dans le secteur commercial, la municipalité vise à maintenir et à promouvoir le quartier commercial central (le CDA et ses environs) comme principal centre d'activité culturelle et commerciale dans la région. Les politiques adoptées à cet égard sont destinées à favoriser l'implantation d'importants projets de construction commerciale et administrative dans le centre de la ville et à inciter les gouvernements à sanctionner et étayer cet objectif.

La municipalité se rend bien compte du rôle bénéfique que la localisation des bâtiments publics dans le CDA et le réaménagement intégré du littoral peuvent jouer dans la revitalisation du centre-ville. La municipalité a aussi pour politique de protéger et de conserver les bâtiments d'intérêt historique et architectural.

3.1.2 Ville de Parkdale Les principaux objectifs et programmes de la ville de Parkdale en matière d'aménagement du territoire visent à garantir l'harmonisation des quartiers commerciaux et résidentiels.

3.1.3 Village de Sherwood En plus d'un plan officiel, le village de Sherwood possède un ensemble complet de normes municipales et de règlements de zonage qui aident à réglementer l'aménagement urbain. Dans cette municipalité de banlieue, l'objectif premier est de maintenir le pourcentage élevé de propriétés résidentielles.

3.1.4 Village de East Royalty Dans le village de East Royalty, l'objectif local le plus important en ce qui a trait aux propriétés fédérales vise le terrain attenant à la réserve foncière de l'aéroport de Charlottetown (4.2.1). Cette zone, appelée la zone d'aménagement aéroportuaire, est présentement classée comme zone agricole et elle ne présente aucun conflit avec l'agrandissement récent de l'aéroport.

3.1.5 Village de West Royalty Un des principaux objectifs de la municipalité de West Royalty est de favoriser la conservation de ses parcs, de ses marais et de ses terres agricoles. Le village a aussi l'intention de demeurer indépendant de la ville de Charlottetown et des municipalités avoisinantes.

3.2 OBJECTIFS RÉGIONAUX

Bien que la région de Charlottetown ne soit pas dotée d'un gouvernement régional, un conseil régional d'urbanisme appelé "Charlottetown Area Regional Planning Board" (CARPB) et une société d'aménagement dite "Charlottetown Area Development Corporation" (CADC) ont été créés et chargés de fonctions consultatives et de coordination à l'échelle régionale. Le CARPB, qui se compose de représentants de quinze municipalités de la région, a formulé des lignes directrices régionales en 1981 dans le but d'orienter l'aménagement de la région[24]. L'objectif premier du conseil est de minimiser les conflits entre les municipalités auxquels les projets régionaux tels que le réseau d'égouts, le réseau routier et le tracé du réseau électrique peuvent donner lieu. Jusqu'à maintenant, le CARPB a commandé ou effectué des études sur le réseau régional de transports, les aires de commerce de détail, les districts environnementaux, le stationnement et les possibilités d'aménagement.

La CADC fut créée pour planifier en détail, et exécuter si possible, la revitalisation de la région de Charlottetown. La CADC a concentré ses efforts principalement dans la région littorale, coordonnant des projets comme le Harbourside et le centre attenant qui réunit un palais des congrès et un grand hôtel. La société cherche maintenant à commander l'élaboration d'un plan directeur pour l'aménagement du littoral dans le but d'intégrer la restauration et le réaménagement du littoral de Charlottetown, du pont Hillsborough jusqu'au parc Victoria.

---

24 CARPB. Charlottetown Area Regional Planning Guidelines.

3.3 OBJECTIFS PROVINCIAUX

A) Objectifs généraux

Les principaux objectifs du gouvernement provincial en matière d'aménagement du territoire visent la revitalisation des municipalités rurales, la stabilisation des municipalités urbaines, la conservation de l'énergie, le développement du tourisme et l'adoption de plans locaux d'aménagement par les municipalités.

B) Objectifs particuliers

i) Affectation des sols

Dans le but de coordonner et d'orienter l'élaboration de politiques régissant l'affectation des terres rurales du littoral et de l'intérieur, une commission provinciale a été créée et chargée de réglementer et de seconder les conseils locaux d'urbanisme qui s'occupent de lotissement et d'aménagement foncier.

ii) Secteur commercial

Afin d'atténuer les conséquences néfastes des grands projets commerciaux sur l'aire battue par la construction prévue, tout nouveau centre commercial ou rajout de plus de 2000 m^2 est assujetti à l'exécution d'études provinciales d'impact ainsi qu'à l'approbation du gouvernement provincial.

iii) Transports

Dans le but de réduire l'encombrement de la circulation dans le CDA, la province a entrepris la construction d'une artère périphérique (voir le plan général de l'affectation des sols, page 7) pour dévier la circulation directe autour de la zone urbaine bâtie.

3.4 OBJECTIFS FÉDÉRAUX

POLITIQUE SUR LA GESTION FONCIÈRE FÉDÉRALE (GFF)

Le gouvernement a pour politique d'administrer les biens immobiliers fédéraux de façon économique et efficiente de manière à allier la prestation efficace des services gouvernementaux à la réalisation d'objectifs sociaux, économiques et environnementaux de nature plus générale.

AUTRES OBJECTIFS

Les objectifs suivants de l'Administration fédérale ont été tirés principalement du premier rapport annuel du Comité interministériel supérieur des Affaires urbaines et de d'autres énoncés de politique de l'Administration fédérale.

A) **Objectifs généraux**

i) Assurer une répartition plus équilibrée de la croissance dans les régions métropolitaines.

ii) Parvenir à une distribution plus équilibrée des villes et villages en mettant l'accent sur les petites villes, les villes de grandeur moyenne et les villes nouvelles.

iii) Améliorer l'environnement physique des grands centres urbains.

iv) Améliorer le climat social dans les grands centres urbains.

v) Améliorer la qualité des commodités urbaines.

vi) Encourager l'utilisation plus judicieuse des ressources énergétiques rares.

B) **En rapport avec des programmes**

i) Faire en sorte qu'il y ait suffisamment de terrains résidentiels viabilisés.

ii) Conserver et valoriser les secteurs résidentiels stables où les revenus sont faibles et moyens.

iii) Favoriser la conservation et la revitalisation des quartiers.

iv) Participer à l'aménagement et à la rénovation des logements pour les populations rurales et autochtones.

v) Rehausser la qualité de l'environnement par une meilleure gestion et une meilleure utilisation des ressources.

vi) Rentabiliser chaque région par le développement économique et social.

vii) Attirer les capitaux dans des régions qui connaissent une croissance relativement lente.

viii) Fournir des installations en vue d'encourager le développement optimal du transport maritime.

ix) Sauvegarder le patrimoine du Canada.

x) Sauvegarder les terrains qui ont une valeur écologique particulière.

xi) Aider les municipalités à entreprendre un programme de déplacement des voies ferrées.

xii) S'assurer que les institutions fédérales ne construisent ni ne subventionnent des projets dans des régions inondables.

C) **Objectifs propres à Charlottetown**

i) Aider à renforcer l'économie de Charlottetown (et de la province).

a) Dans le cadre du programme de décentralisation, la nouvelle administration centrale du MAAC est présentement en voie de construction dans le centre de Charlottetown (4.2.7).

b) Avec l'aide du MEER* et du MIC, la diversification du secteur industriel a été entreprise en améliorant l'efficacité des usines de transformation et de fabrication et en favorisant l'expansion du secteur.

ii) Favoriser la rénovation des propriétés résidentielles existantes.

a) Dans le cadre des programmes PAQ et PAREL, la SCHL collabore à la remise en état du parc immobilier.

---

* En 1969, le MEER et l'Île-du-Prince-Édouard ont signé un Plan d'ensemble de développement d'une durée de 15 ans. Les stratégies adoptées visent principalement les secteurs de l'agriculture, de la pêche, du tourisme, du développement industriel et des transports.

3.5 QUESTIONS D'INTÉRÊT LOCAL

Le manque de stationnement, notamment durant la saison touristique, gêne encore le commerce de détail dans le CDA. Les centres commerciaux de banlieue, construits au cours des années 1970, ont attiré beaucoup de clients qui, autrement, fréquenteraient peut-être le centre de la ville.

L'exode vers les quartiers de banlieue explique en partie la forte diminution de population de Charlottetown.

Le surlogement*, notamment dans les vieux quartiers résidentiels, préoccupe les autorités municipales.

Dans les vieux quartiers résidentiels à forte densité de population, l'étendue des parcs demeure insuffisante.

L'acheminement de la circulation directe dans le centre de la ville occasionne des embouteillages.

Le projet d'agrandissement de l'aéroport et son incidence sur le milieu ont conduit, en 1979, à l'adoption d'un plan de protection de l'environnement du district de Charlottetown. Ce plan régional porte sur diverses questions environnementales telles que la protection de la faune, la gestion des déchets, la qualité de l'eau et l'aménagement du territoire. En ce qui a trait particulièrement aux propriétés fédérales, le souci premier est de protéger la région contre les contraintes environnementales imposées par le nouvel aéroport.

EC contrôle plusieurs situations d'intérêt environnemental dans la région de Charlottetown, notamment la protection des puits qui alimentent la région en eau contre tout danger de contamination par suite de l'agrandissement de l'aéroport**, l'incidence du lessivage de la décharge située dans East Royalty sur les viviers à l'embouchure du ruisseau Wright, et le respect des normes d'assainissement d'EC régissant les égouts par les firmes implantées dans le parc industriel de West Royalty. EC contrôle aussi les projets de dragage dans la région, y compris le projet d'approfondissement du terrain submergé situé près du quai Railway de TPC (4.2.20) en 1982-1983, destiné à améliorer l'amarrage et la navigation.

---

* Sous-utilisation: des personnes seules ou des couples habitant de grandes maisons pouvant loger des familles.

** Trois bassins hydrographiques - le bassin de la rivière Winter, le bassin du ruisseau du Nord et le bassin du ruisseau Wright - ont leur source dans le terrain de l'aéroport (4.2.1).

4.0 PROPRIÉTÉS DE L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

4.1 CARACTÉRISTIQUES DES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES

Huit ministères fédéraux et une société de la Couronne possède 22 propriétés d'une superficie totale de 778 ha dans le secteur d'étude de Charlottetown. La propriété la plus vaste est l'aéroport de Charlottetown de TC d'une superficie de 597 ha suivi des deux stations de recherches d'AGR d'une superficie globale de 159 ha. Les dix-neuf autres propriétés ont des terrains de moins de cinq hectares; treize d'entre elles recouvrent moins d'un hectare.

MDN, TC, TPC et MPO (propriétés 4.2.15-4.2.20) ainsi que le CN gère environ 45% du littoral de Charlottetown. Un plan général d'aménagement du port est présentement à l'étude par la CADC.

Les locaux de la Couronne dans la région de Charlottetown ont une superficie brute totale de 76 100 m^2 dont environ la moitié est aménagée en bureaux. L'autre moitié est affectée aux opérations ou à des utilisations spéciales. Le ratio propriété versus espace loué est de 85-15.

Dix clients fédéraux occupent présentement des locaux loués d'environ 9 200 m^2 (superficie locative) à 14 différents endroits dans la ville de Charlottetown. De cette superficie totale, plus de 8 600 m^2 sont aménagés en bureaux; les autres locaux sont des entrepôts, des laboratoires ou des aires opérationnelles. Le MAAC occupe près de 34 pour cent (3 118 m^2) de tous les locaux loués, mais il s'agit surtout de locaux provisoires qui seront libérés lorsque la construction de la nouvelle administration centrale sera terminée (4.2.7). Le deuxième client en importance est EIC qui occupe plus de 27 pour cent des locaux loués.

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

250 Brackley Point Road
250, Chemin Brackley Point

OWNER/PROPRIÉTAIRE TC/TC
CRPI/RIC: 1102 049 04 MOT0 22131 1102 022 03 MOT0 02134 1102 022 03 MOT0 02055
STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE 1982

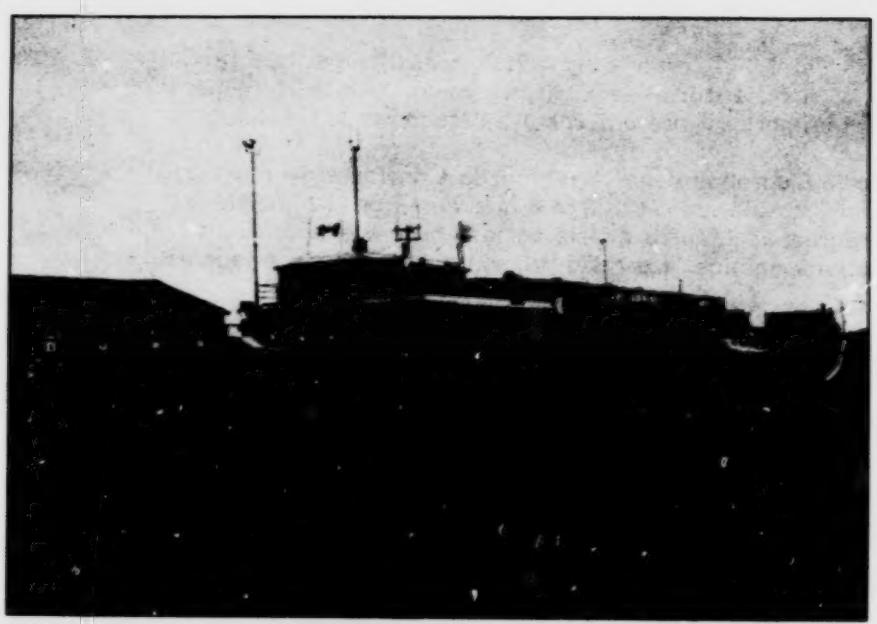

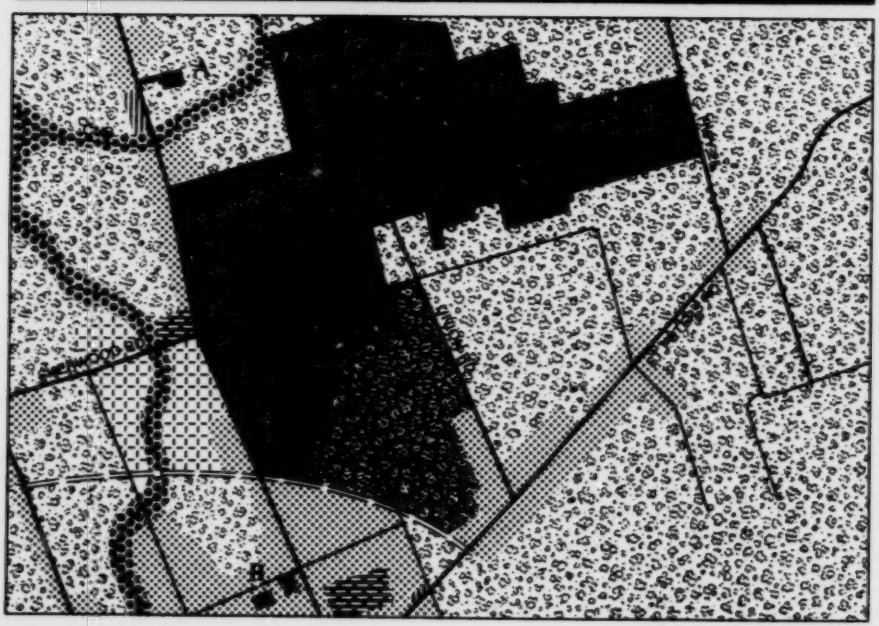

LEGEND / LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE / ÉCHELLE 1:50,000

4.2.1 TC Aéroport de Charlottetown

Emplacement: 250, chemin Brackley Point, au nord-est de Charlottetown

Terrain:
Superficie: 597 ha
Fonction: aéroport
Accès: facile
Stationnement: adéquat
Utilisation des terrains avoisinants: propriétés résidentielles, industrielles, agricoles, espaces verts
Dates d'acquisition: 1946, 1970, 1971, 1973, 1974, 1979
Zone: industrielle générale

Constructions:
Nombre: 17
Occupants: Air Canada, Eastern Provincial Airways (EPA), sociétés privées de transport, TC (air-marine), location de voitures
Nombre d'étages: 1 ou 2
Superficie: TC Air

Édifice polyvalent	2222,2 m^2
Bâtiment des génératrices de secours	108 m^2
Bâtiment (régulateur)	15,0 m^2
Entrepôt de EPA	124,4 m^2
Aérogare	1102,2 m^2
Bâtiment des pompes	13,0 m^2
Tour de contrôle	10,2 m^2
Roulotte - tour de contrôle	39,0 m^2
TC Maritime: - Hangar d'hélicoptères	369,6 m^2
Air Canada: - Roulotte	3,8 m^2
- Roulotte	39,0 m^2
Société privée: - Roulotte	18,6 m^2

Dates de construction: 1940-1978
État: acceptable

Code du RIC: 11 02 049 04 MOTO 22131

Six aides à la navigation font partie de l'ensemble des propriétés de l'aéroport mais seulement deux (récepteur extérieur et un radioborne intermédiaire) sont situées dans le secteur d'étude. Un radioborne extérieur/phare non directionnel, un phare non directionnel, un VOR et un émetteur sans fil sont situés à l'extérieur de la zone d'étude.

4.2.1a TC Récepteur extérieur/Émetteur

Emplacement: Au nord de la voie du CN, chemin Brackley Point

Terrain:
Superficie: 1,52 ha (incluant la voie d'accès de 0,15)
Fonction: Télécommunications aériennes
Accès: bon
Stationnement: adéquat
Utilisation des terrains avoisinants: bordure résidentielle, commerciale, non aménagée
Dates d'acquisition: 1943, 1964
Zonage: non zoné, utilisation générale

Constructions:
Nombre: 1 édifice, 2 tours
Occupant: TC
Nombre d'étage: 1 (édifice); 33,5 m, 15,2 m (tour)
Superficie: 40,9 m^2
Date de construction: 1964
État: bon
Rénovation majeure: aucune

Code du RIC: 11 02 049 03 MOT0 02133

4.2.1b TC Radioborne intermédiaire, piste 03

Emplacement: Avenue Poplar entre les rues Pine et Oak, Village de Sherwood

Terrain:
Superficie: 0,04 ha
Fonction: aide à la navigation
Accès: facile
Utilisation des terrains avoisinants: résidentielle
Date d'acquisition: 1973
Zone: R1 résidentielle

Construction:
Nombre: 1
Nombre d'étage: 1
Superficie: 9,2 m^2
État: bon

Code du RIC: 11 02 022 03 MOT0 02055

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

Upton Road
Chemin Upton

OWNER/PROPRIÉTAIRE AGR/AGR
CRPI/RIC: 1102 018 03 AGRO 02022
STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE 1982

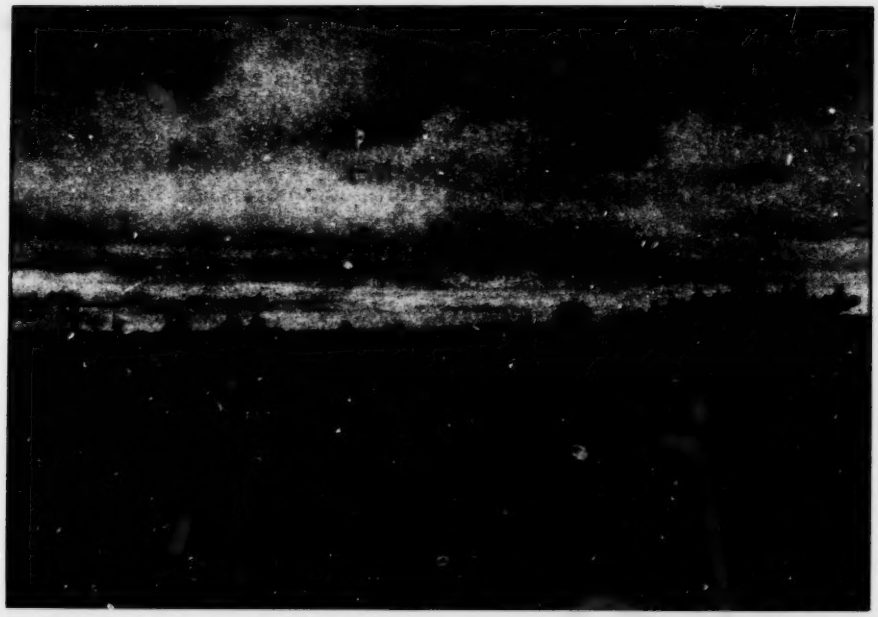

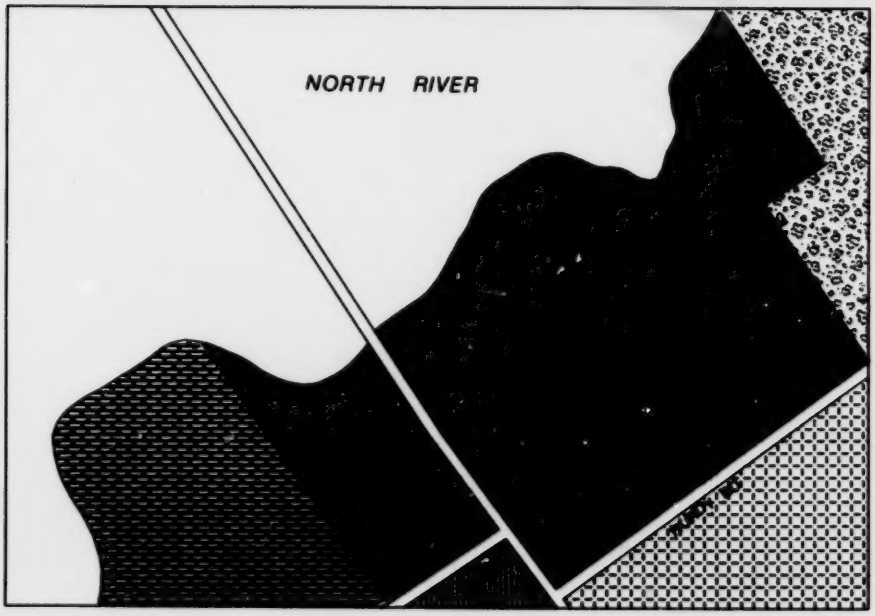

LEGEND LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE / ECHELLE 1:15,000

4.2.2 AGR Station de recherches (Ferme Upton)

Emplacement: Chemin Upton et la route Transcanadienne 5 km au nord-ouest de Charlottetown

Terrain:
Superficie: 100,48 ha
Fonction: recherches zootechniques et végétales
Accès: facile par automobile, difficile à pied
Stationnement: adéquat
Utilisation des terrains avoisinants: industrielle, agricole
Dates d'acquisition: 1912, 1953
Zone: agricole

Constructions:
Nombre: 2 (rés.), 8 (opér.)
Nombre d'étages: 2 (rés.), 1 ou 2 (opér.)
Superficie: 372,5 m^2 (rés.), 2651,9 m^2 (opér.)
État: bon

Code du RIC: 11 02 018 03 AGR0 02022

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

University Avenue
Avenue University

OWNER/PROPRIÉTAIRE AGR/AGR
CRPI/RIC: 1102 022 03 AGR0 02024
STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE 1982

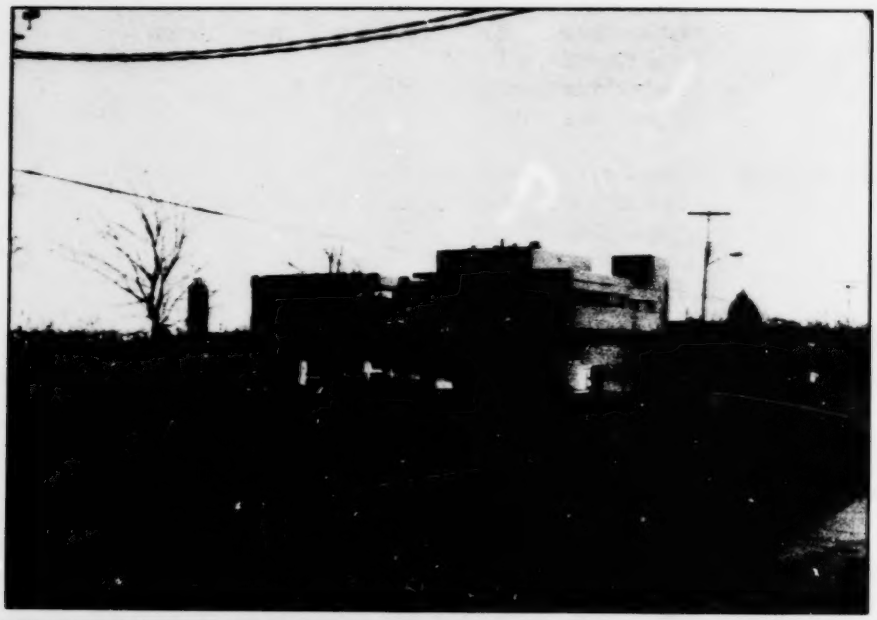

LEGEND / LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE / ECHELLE 1:15,000

4.2.3 AGR Station de recherches (Ferme Home)

Emplacement: À peu près l'îlot délimité par les avenues University et Belvedere, le chemin Mt. Edward et la rue Allen

Terrain:
Superficie: 58,6 ha
Fonction: recherches agricoles
Accès: facile
Stationnement: adéquat
Utilisation des terrains avoisinants: industrielle, commerciale, résidentielle
Dates d'acquisition: 1912, 1933
Zone: institutionnelle

Constructions:
Nombre total: AGR - 37, Farm Centre Association - 1*
Occupants: AGR, ministère provincial des Forêts, ministère provincial de l'Agriculture, Farm Centre Association
Nombre d'étages: 1 à 3
Superficie: 549 m^2 (rés.), 14 058 m^2 (opér./admin.)
Dates de construction: 1814 (rés.), 1915 à 1973 (opér./admin.)
État: bon

Code du RIC: 11 02 022 03 AGR0 02024

La maison du directeur, construite en 1814, est classée comme bâtiment historique. La ville de Charlottetown juge que toute la station de recherches est un grand atout pour la municipalité à cause de ses grands espaces verts qui font pendants au campus de l'université située au nord.

---

* Un bâtiment privé qui appartient à l'association dite Farm Centre Association Inc. (une coopérative provinciale) et qui est loué d'Agriculture Canada (aux termes d'un bail de 49 ans signé en 1975)

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

[redacted]

Palmers Lane
Ruelle Palmers

OWNER/PROPRIÉTAIRE
DOE-PC/EC-PC
CRPI/RIC:
1102 021 03 DOE2 02023
STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE
1982

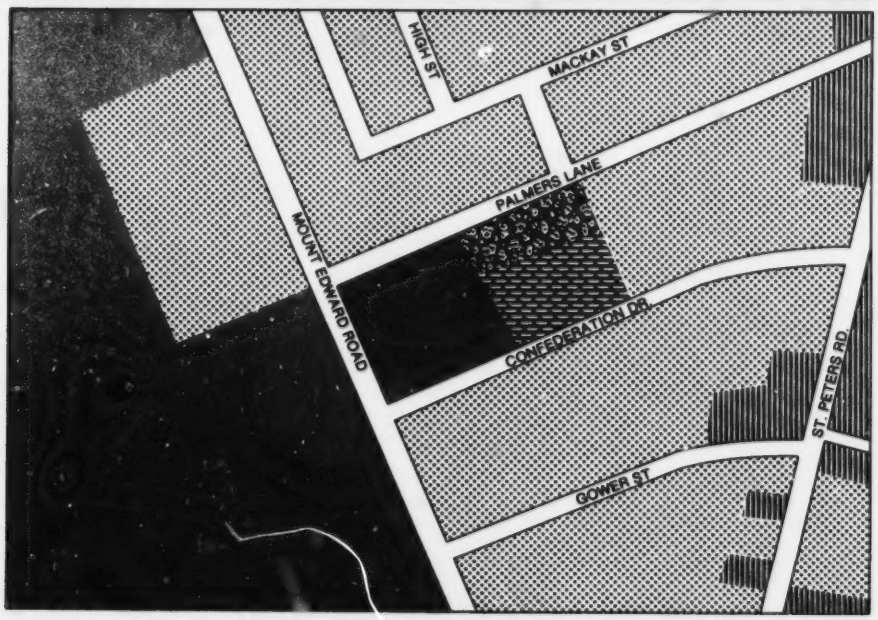

LEGEND **LÉGENDE**

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE / ECHELLE 1:6,250

4.2.4 EC - PC Parc historique national Ardgowan

Emplacement: Palmers Lane

Terrain:
Superficie: 1,58 ha
Fonction: parc historique
Accès: facile
Stationnement: adéquat
Utilisation des terrains avoisinants: résidentielle, institutionnelle
Date d'acquisition: 1967
Zone: institutionnelle et espaces verts

Constructions:
Nombre: 1 maison, 1 grange
Nombre d'étages: 2
Superficie: 215,7 m^2 (rés.), 46,5 m^2 (oper.)
Date de construction: autour de 1850
État: bon
Rénovation: 1981-1982 restauration de la maison et aménagement du terrain

Code du RIC: 11 02 021 03 101 DOE2 02023

Le parc historique national Ardgowan, l'ancien lieu historique national appelé Pope House, fut jadis la demeure de William Pope, un des Pères de la Confédération. La restauration de la maison a été entreprise et elle devrait être terminée en 1982. La maison sera aménagée principalement en bureaux pour Parcs Canada, mais certaines pièces seront restaurées et ouvertes aux visiteurs.

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

Divisional Headquarters
Quartier général divisionnaire

450 University Avenue
450, Avenue University

OWNER/PROPRIÉTAIRE
RCMP/GRC

CRPI/RIC:
1102 022 03 RCM0 02059

STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE
1982

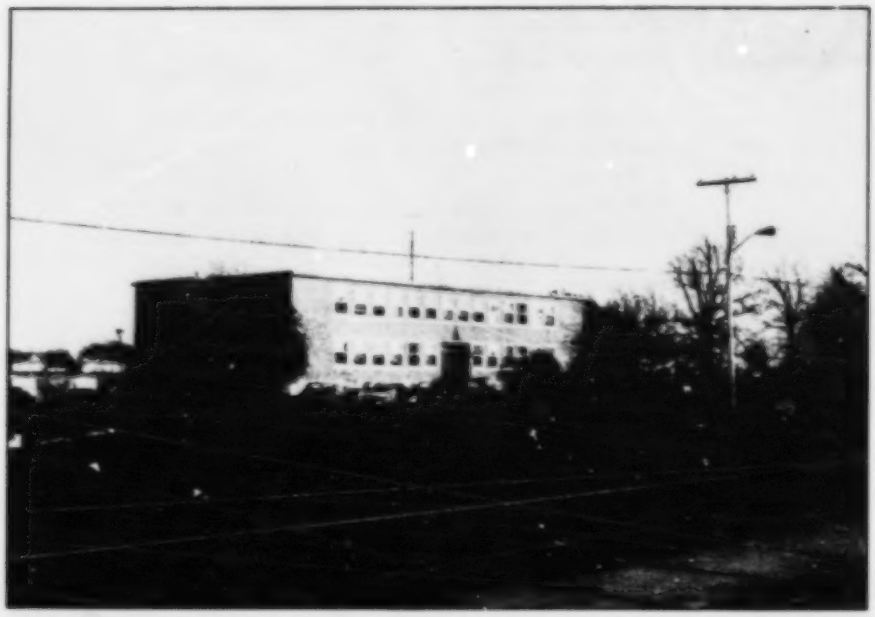

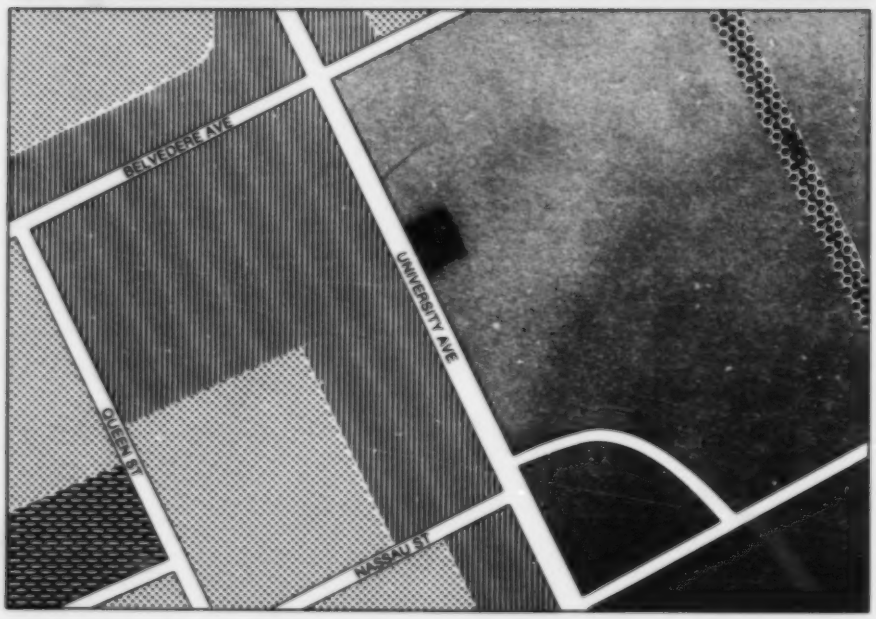

LEGEND **LÉGENDE**

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE / ECHELLE 1:6,250

4.2.5 GRC Quartier général divisionnaire

Emplacement: 450, avenue University

Terrain:
Superficie: 0,84 ha
Fonction: quartier général du corps de police
Densité de construction: 35%
Accès: facile
Stationnement: adéquat
Utilisation des terrains avoisinants: institutionnelle, résidentielle
Dates d'acquisition: 1955, 1957
Zone: institutionnelle

Constructions:
Nombre: 1 admin., 1 opér.
Nombre d'étages: 2
Superficie: 1209 m^2 (admin.),
451 m^2 (opér.)
Date de construction: 1959
État: bon (extérieur), acceptable (intérieur)

Code du RIC: 11 02 022 03 101 RCM0 02059

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

University Avenue
Avenue University

OWNER/PROPRIÉTAIRE CBC/R-C
CRPI/RIC: 1102 022 03 CBC0 02025
STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE 1982

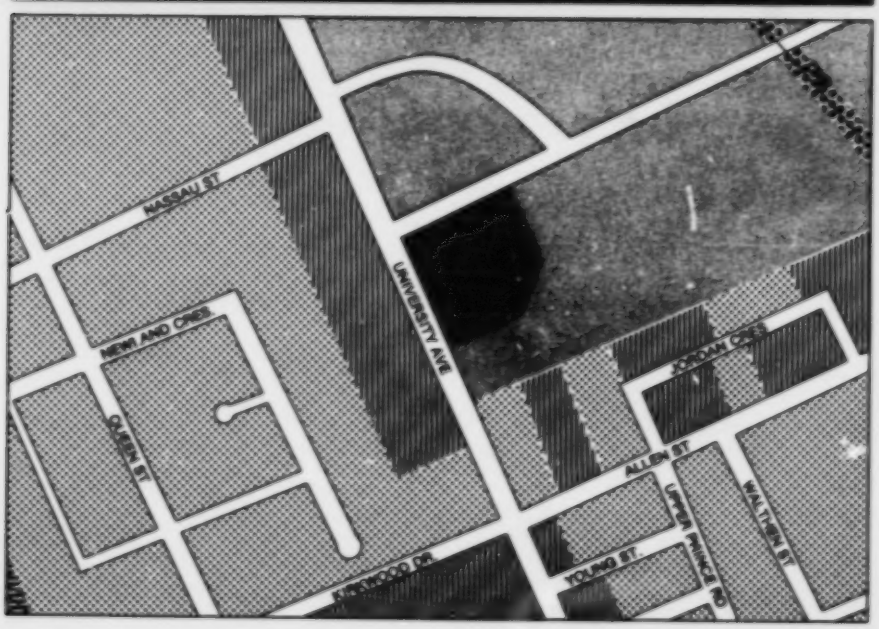

LEGEND / LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE / ÉCHELLE 1:6,250

4.2.6 R-C Studio et bureaux

Emplacement: Avenue University

Terrain:
Superficie: 1,09 ha
Fonction: studio et bureaux
Densité de construction: 20%
Accès: facile
Stationnement: adéquat
Utilisation des terrains avoisinants: commerciale, institutionnelle, résidentielle
Date d'acquisition: 1971
Zone: institutionnelle

Construction:
Nombre: 1 bâtiment, antenne de satellite, pylône de communication par micro-ondes
Nombre d'étage: 1
Superficie: 2560 m^2
Dates de construction: 1971, 1979
État: bon
Rénovation: 1979 - rajout du service de radio

Code du RIC: 11 02 022 03 101 CBC0 02025

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

[redacted]

Grafton Street
Rue Grafton

OWNER/PROPRIÉTAIRE
PWC/TPC
CRPI/RIC:
1102 022 03 DPW0 22039
STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE
1982

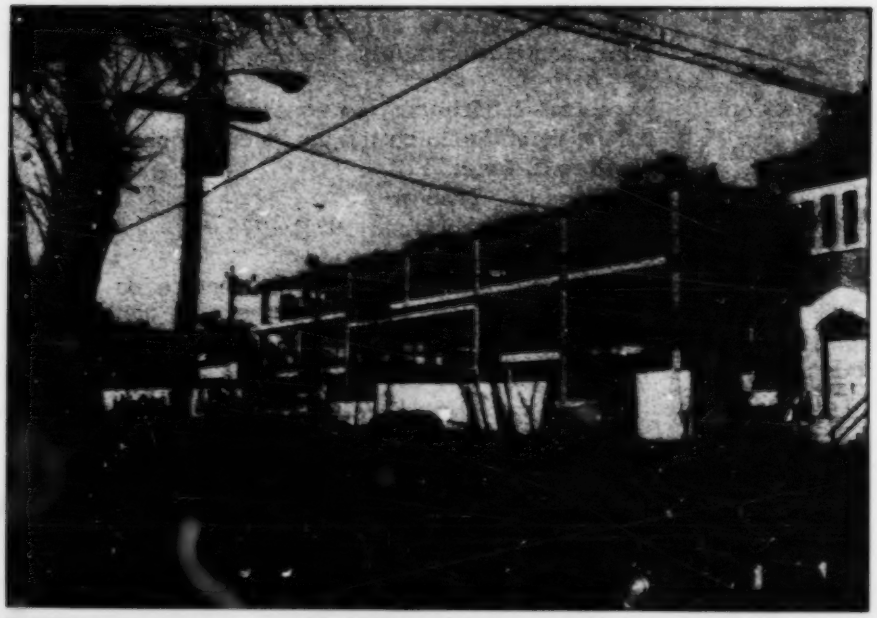

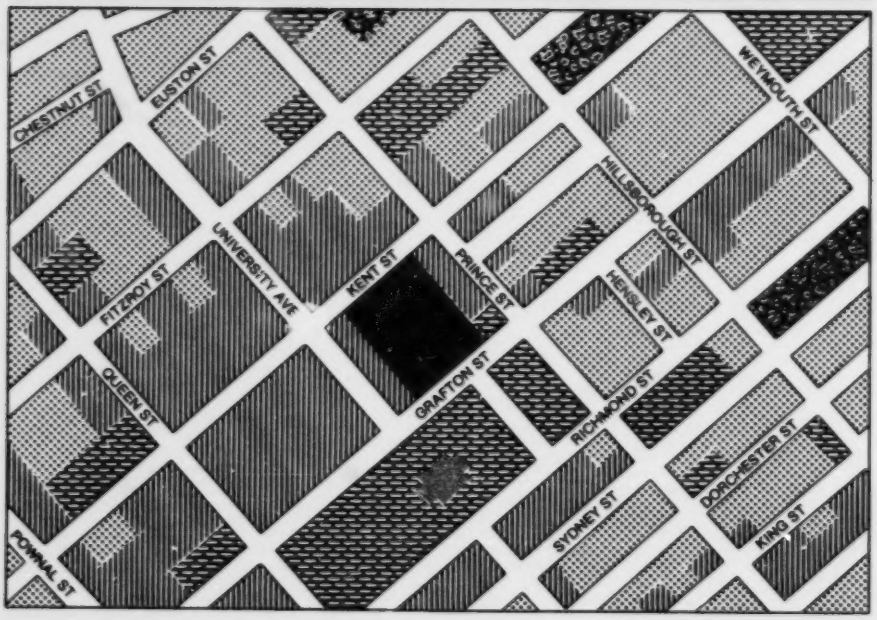

LEGEND **LÉGENDE**

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE / ECHELLE 1:6,250

4.2.7 TPC Immeuble Daniel J. MacDonald

Emplacement: Rue Grafton (entre University et Prince)

Terrain:
Superficie: 0,7 ha
Fonction: bâtiment administratif
Densité de construction: 85%
Accès: facile
Stationnement: 125 (garage souterrain), assez bon dans le voisinage
Utilisation des terrains avoisinants: commerciale, institutionnelle, résidentielle
Date d'acquisition: 1979
Zone: commerciale

Construction:
Nombre: 1
Occupant: MAAC
Nombre d'étages: 5 (plus les panneaux de chauffage solaire sur le toit)
Superficie: 15 584,7 m^2 (bâtiment), 4548 m^2 (stationnement)
Date de construction: parachèvement prévu en mars 1984
État: excellent

Code du RIC: 11 02 022 03 101 DPW0 22039

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

[redacted]

[redacted]

Richmond Street Between University and Great George
Rue Richmond entre les rues University et Great George

OWNER/PROPRIÉTAIRE
PEI-PC/IPE-PC

CRPI/RIC:

STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE
1982

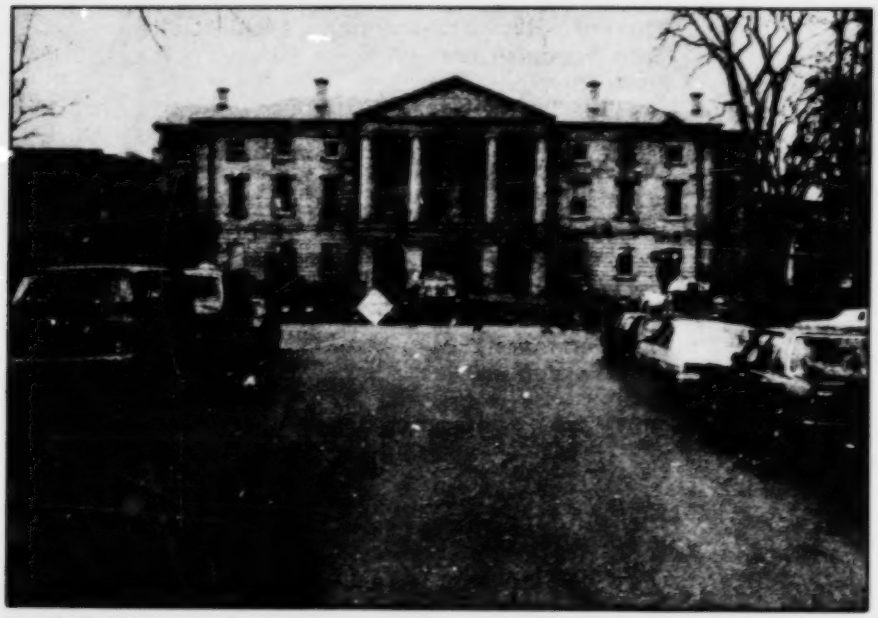

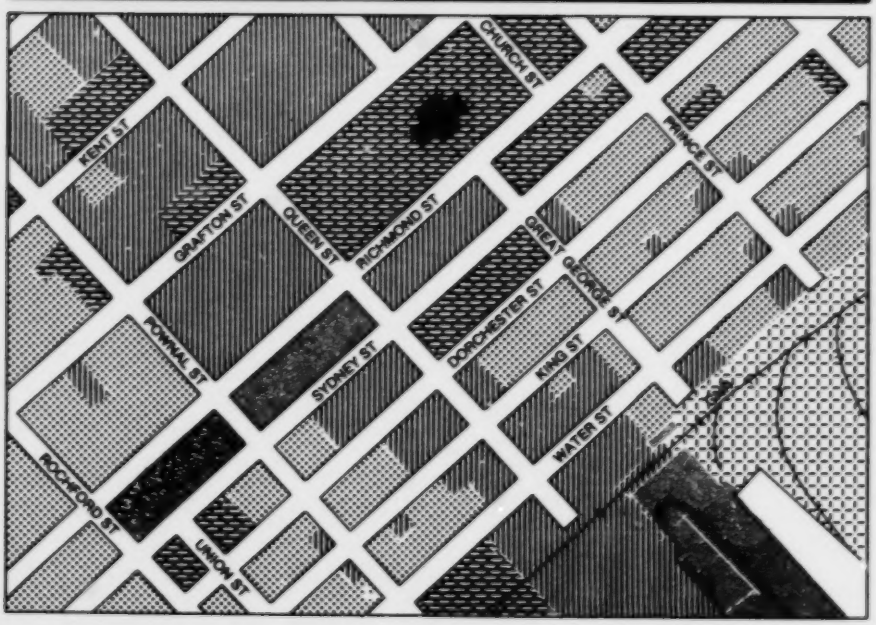

LEGEND / LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE / ÉCHELLE 1:6,250

4.2.8 Î.-P.-É./EC-Parcs Canada Province House* (Parlement provincial)

Emplacement: Rue Richmond (à l'ange de Great George)

Province House, appelé à l'origine Colonial House fut le lieu de la Conférence de Charlottetown de 1864. L'Île-du-Prince-Édouard s'est jointe à la Confédération en 1873 et depuis cette date, le gouvernement provincial utilise Province House comme parlement provincial. En 1977-1978, Parcs Canada a entrepris la restauration de cet édifice.

* Cette propriété est incluse à des fins de catalogage à cause de l'importance historique du bâtiment et parce que EC-Parcs Canada a conclu un bail à long terme avec la province de l'Île-du-Prince-Édouard.

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

97 Queen Street
97, rue Queen

OWNER/PROPRIÉTAIRE PWC/TPC
CRPI/RIC: 1102 022 03 DPW0 02033
STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE 1982

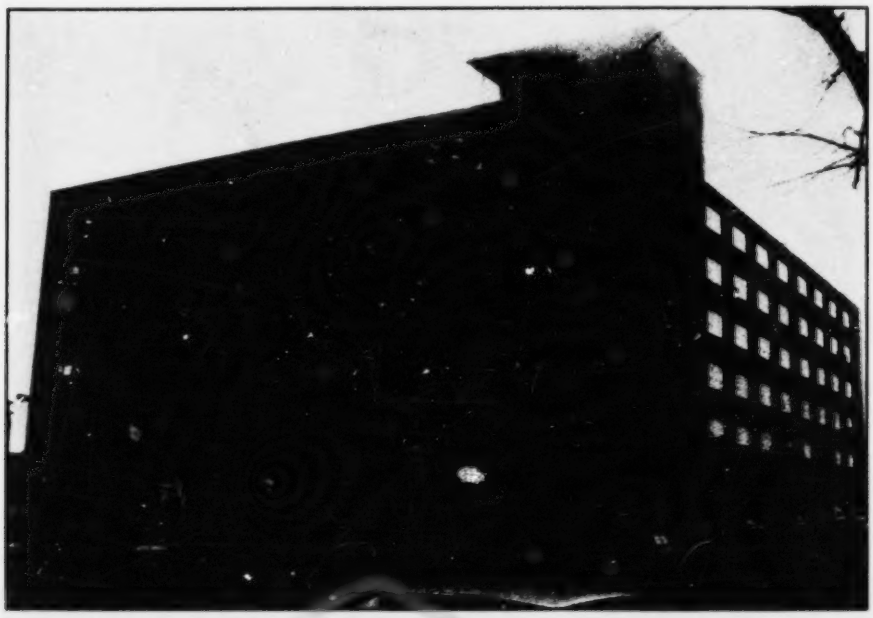

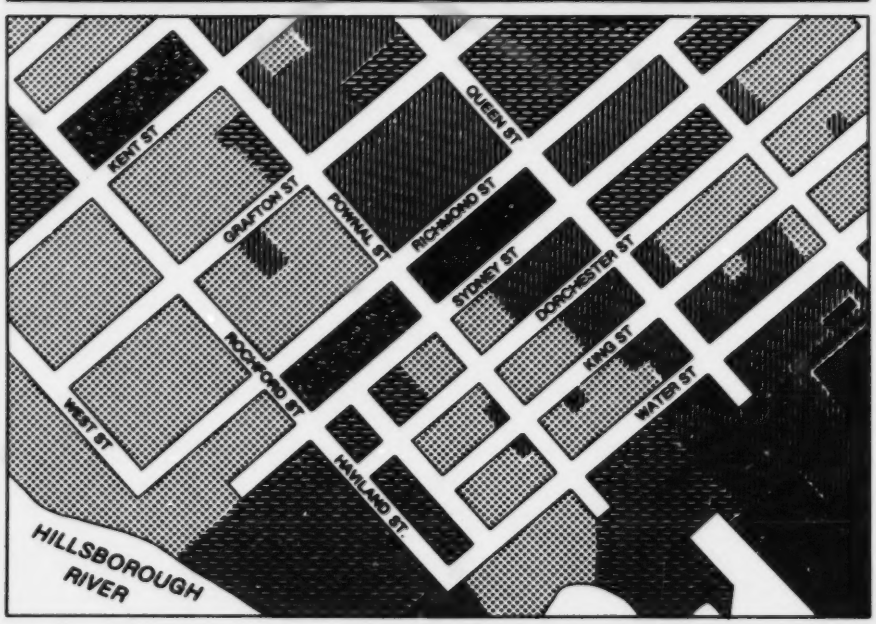

LEGEND / LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE / ECHELLE 1:6,250

4.2.9 TPC Immeuble fédéral

Emplacement: 97, rue Queen

Terrain:
Superficie: 0,62 ha
Fonction: bâtiment administratif
Densité de construction: 75%
Aires de stationnement/livraison: 20%
Accès: facile
Stationnement: inadéquat sur le terrain, adéquat dans les environs
Utilisation des terrains avoisinants: commerciale, institutionnelle, résidentielle
Dates d'acquisition: 1949, 1963
Zone: institutionnelle

Construction:
Nombre: 1
Occupants: MAAC, SCP, RC-I, RC-DA, TPC, AGR, MDN, ASC, IC, EC-SEA
Nombre d'étages: 6
Superficie: 16 469 m^2
Date de construction: 1954
État: bon

Code du RIC: 11 02 022 03 101 DPW0 02033

Cet immeuble de TPC est un des seuls bâtiments administratifs dans le quartier commercial du centre-ville qui est situé en retrait de la rue, ce qui rehausse son aspect et son prestige, et qui étaye l'objectif de la municipalité visant l'emplacement d'édifices publics dans ce quartier.

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

[redacted]

1 Crestwood Drive
1, Promenade Crestwood

OWNER/PROPRIÉTAIRE RCMP/GRC
CRPI/RIC: 1102 022 03 RCM0 02058
STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE 1982

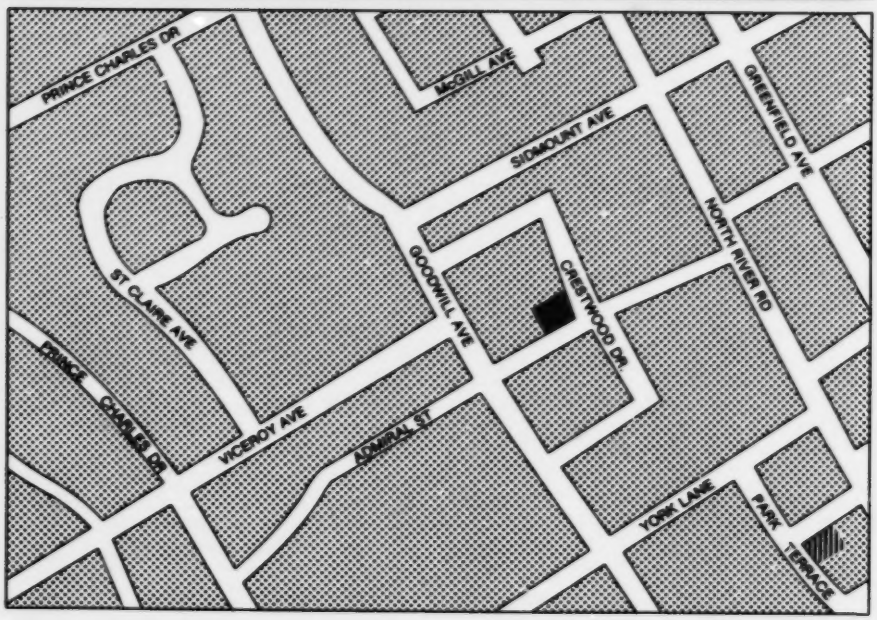

LEGEND **LÉGENDE**

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE / ECHELLE 1:6,250

4.2.10 GRC Résidence pour officier marié

Emplacement: 1, promenade Crestwood

Terrain:
Superficie: 0,08 ha
Fonction: logement
Accès: facile
Stationnement: adéquat
Utilisation des terrains avoisinants: résidentielle
Dates d'acquisition: 1956, 1957
Zone: résidentielle

Constructions:
Nombre: 1 opér. (garage), 1 rés. (maison)
Occupant: GRC
Nombre d'étages: 2 plus le sous-sol
Superficie: 24,2 m^2 (opér.),
202,6 m^2 (rés.)
Date de construction: 1959
État: bon

Code du RIC: 11 02 022 03 101 RCM0 02058

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

Queen Elizabeth Drive
Promenade Queen Elizabeth

OWNER/PROPRIÉTAIRE TC/TC
CRPI/RIC: 1102 022 03 MOT1 02052
STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE 1982

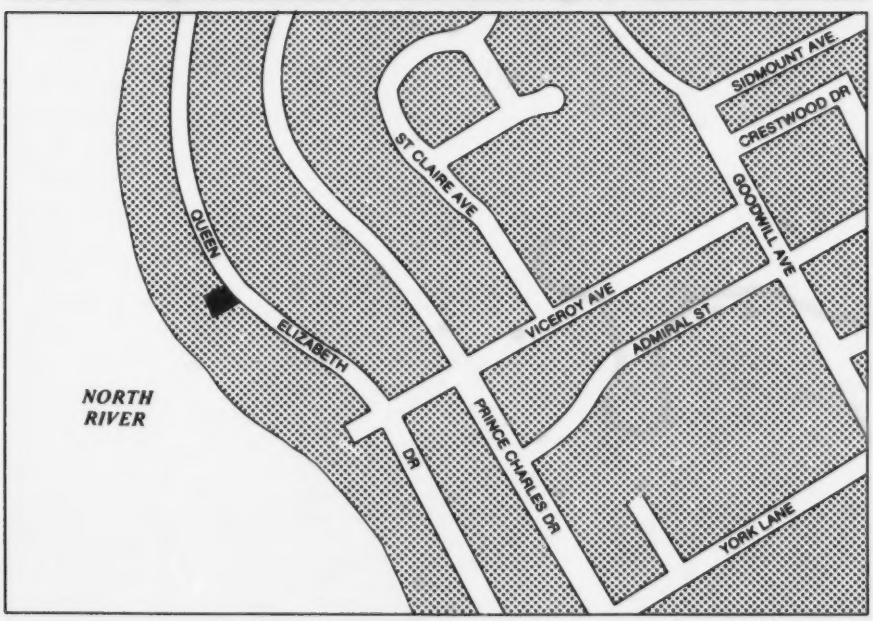

LEGEND	LÉGENDE
FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE / ECHELLE 1:6,250

4.2.11 TC Feu d'alignement arrière, Brighton Beach

Emplacement: Promenade Queen Elizabeth

Terrain:
Superficie: 0,001 ha
Fonction: aide à la navigation maritime
Densité de construction: 30%
Accès: adéquat
Stationnement: adéquat
Utilisstion des terrains avoisinants: résidentielle
Dates d'acquisition: 1898, 1911
Zone: résidentielle

Construction:
Nombre: 1
Superficie: 3,72 m^2
Date de construction: 1975
État: bon

Code du RIC: 11 02 022 03 101 MOT1 02052

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

Site 12

Brighton Beach Front Range Light Site
Feu d'alignement avant de Brighton Beach

North River at foot of York Lane
Rivière North au pied de la ruelle York

OWNER / PROPRIÉTAIRE
TC/TC

CRPI / RIC:
1102 022 03 MOT1 02053

STUDY YEAR / ANNÉE D'ÉTUDE
1982

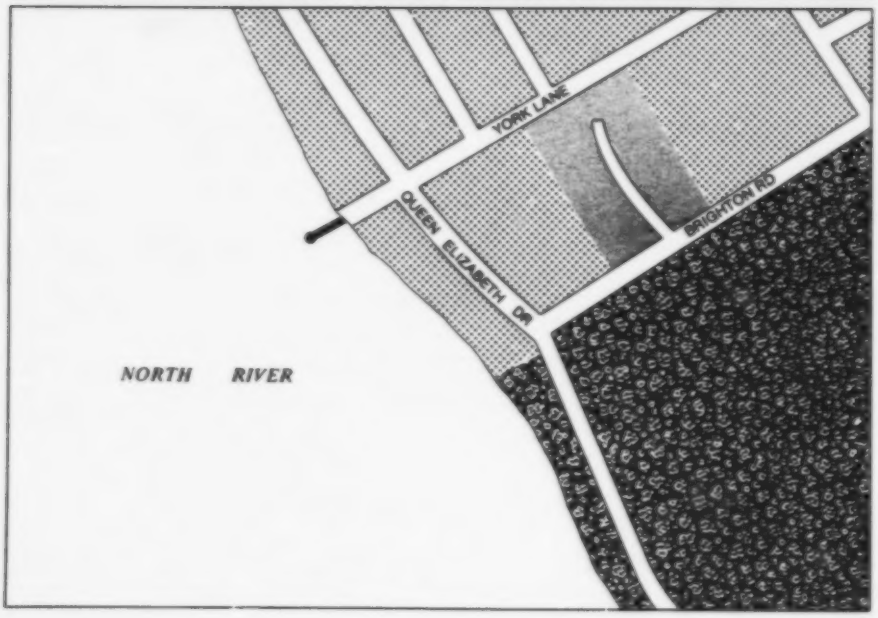

LEGEND **LÉGENDE**

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE / ECHELLE 1:6,250

4.2.12 TC Feu d'alignement avant, Brighton Beach

Emplacement: Rivière North au pied de la ruelle York

Terrain:
Superficie: 0,004 ha
Fonction: aide à la navigation maritime
Accès: facile
Utilisation des terrains avoisinants: résidentielle
Date d'acquisition: 1890
Zone: aucune désignation

Construction:
Nombre: 1
Nombre d'étage: 1
Superficie: 23,8 m^2
Date de construction: 1890
État: bon

Code du RIC: 11 02 022 03 101 MOT1 02053

À l'origine, ce feu d'alignement de TC était situé sur un terrain élevé le long de la rive est de la rivière North. Le terrain a été érodé depuis, mais TC a monté le feu d'alignement dans un caisson construit au même endroit.

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

[redacted]

Brighton Road
Chemin Brighton

OWNER / PROPRIÉTAIRE DND/MDN
CRPI / RIC: 1102 022 03 DND0 02028
STUDY YEAR / ANNÉE D'ÉTUDE 1982

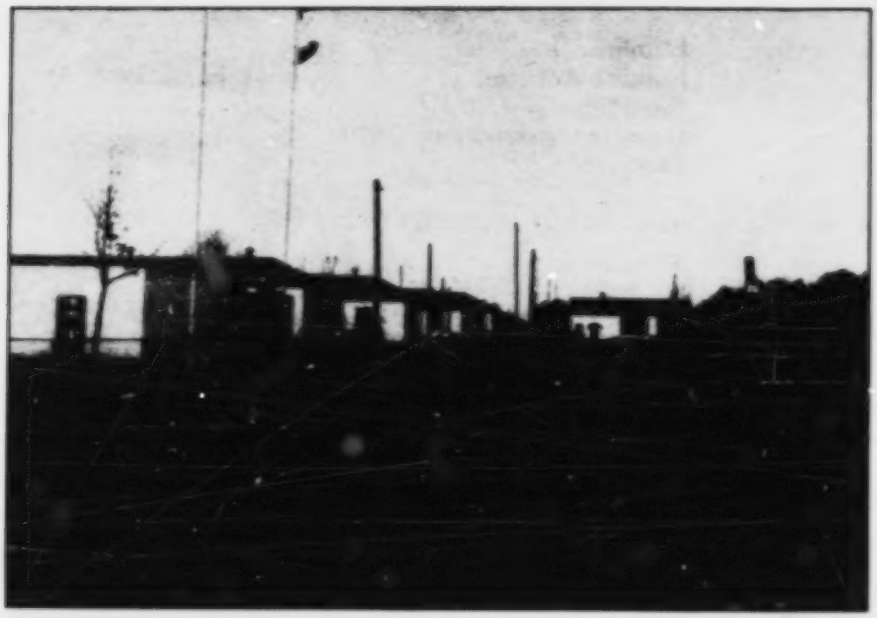

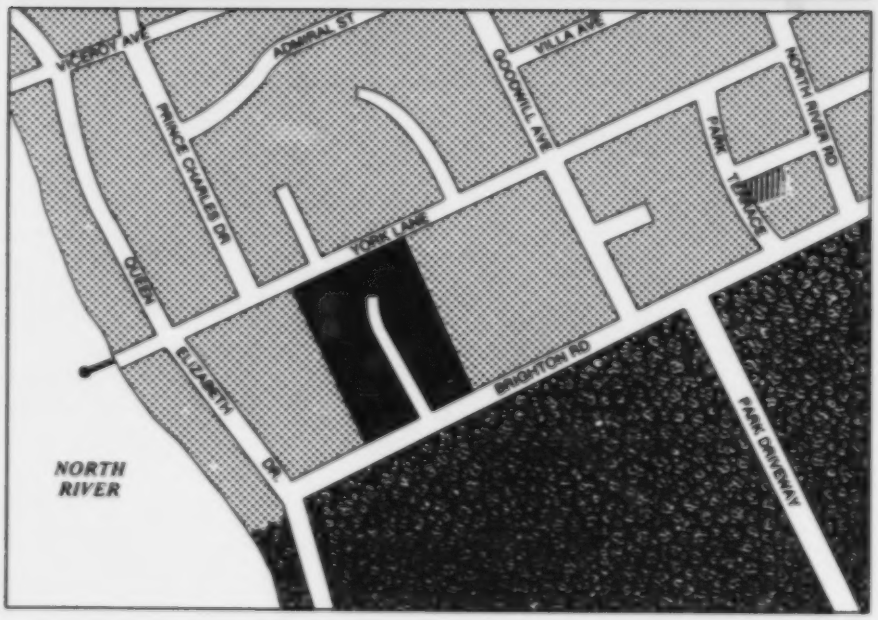

LEGEND	LÉGENDE	
FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN	
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES	
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL	
COMMERCIAL	COMMERCIAL	
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL	
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL	
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS	
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION	
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ	

SCALE / ECHELLE 1:6,250

4.2.13 MDN Complexe militaire de Brighton

Emplacement: Chemin Brighton

Terrain:
Superficie: 1,49 ha
Fonction: formation de la milice
Densité de construction: 9%
Aires de stationnement: 10%
Autres aménagements: 35% champ d'antennes clôturé
Accès: facile
Stationnement: adéquat
Utilisation des terrains avoisinants: résidentielle, espaces verts
Date d'acquisition: 1865
Zone: institutionnelle

Constructions:
Nombre: 6
Nombre d'étages: 1
Superficie: 1316 m^2 (brute), 959 m^2 (utilisable)
Date de construction: 1941
État: mauvais

Code du RIC: 11 02 022 03 101 DND0 02028

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

Park Roadway
Chaussée Park

OWNER/PROPRIÉTAIRE DOE-PC/EC-PC
CRPI/RIC: 1102 022 03 DOE2 02051
STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE 1982

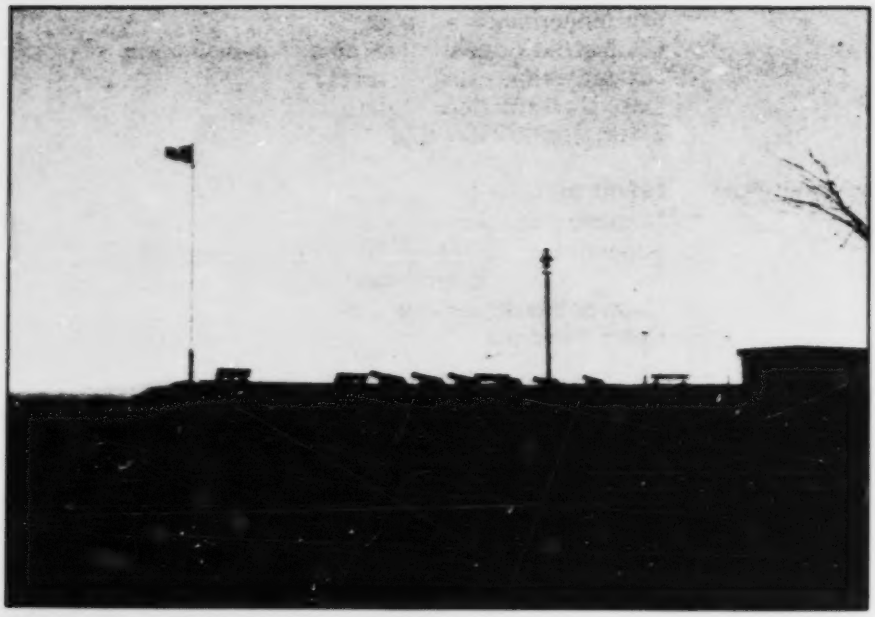

LEGEND **LÉGENDE**

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE / ECHELLE 1:6,250

4.2.14 EC-Parcs Canada Batterie Prince Edward

Emplacement: Chemin Parc, au sud du parc Victoria

Terrain:
Superficie: 0,51 ha
Fonction: parc
Accès: facile
Stationnement: adéquat
Utilisation des terrains avoisinants: espaces verts
Date d'acquisition: 1932
Zone: parc

Construction:
Nombre: 1
Nombre d'étage: 1
Superficie: 36 m^2
Date de construction: autour de 1940
État: assez bon

Code du RIC: 11 02 022 03 101 DOE2 02051

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

[redacted]

End of Water Street
Extrémité de la rue Water

OWNER/PROPRIÉTAIRE
DND/MDN

CRPI/RIC:
1102 022 03 DND0 02029

STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE
1982

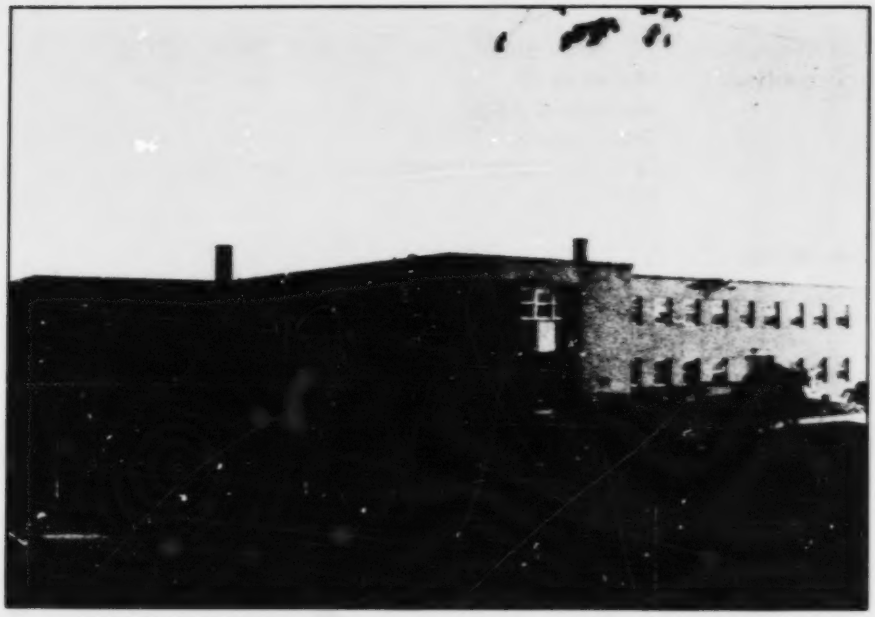

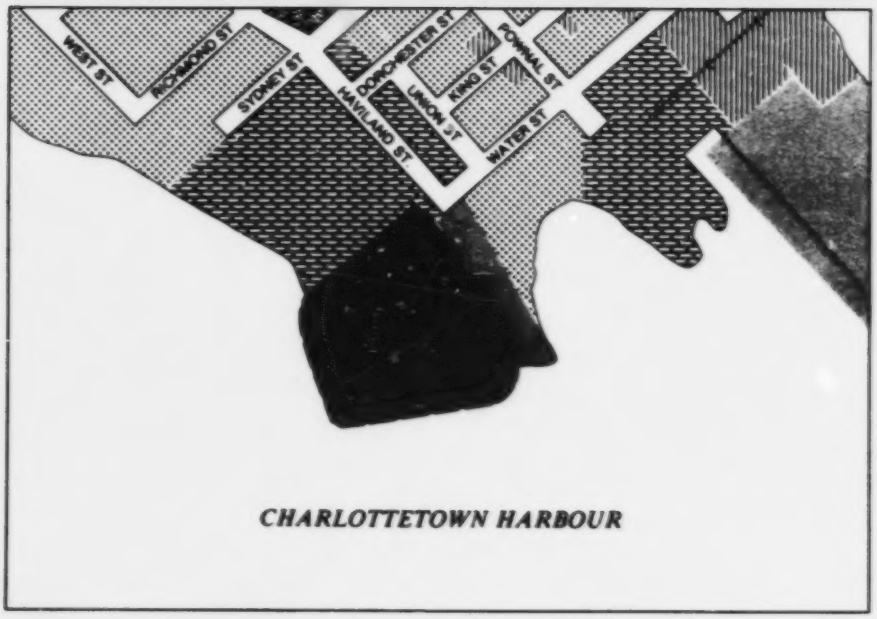

LEGEND / LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE / ECHELLE 1:6,250

4.2.15 MDN Manège militaire Queen Charlotte

Emplacement: Extrémité de la rue Water

Terrain:
Superficie: 2,67 ha
Fonction: formation de la milice
Densité de construction: 5%
Aires de stationnement: 7%
Aires submergées: 36%
Autres aménagements: 52% terrains aménagés, aires de formation
Accès: facile
Stationnement: adéquat
Utilisation des terrains avoisinants: institutionnelle, résidentielle
Dates d'acquisition: 1955, 1961
Zone: institutionnelle

Construction:
Nombre: 1
Nombre d'étages: 2
Superficie: 2183,9 m^2
Date de construction: 1956
État: bon
Rénovations majeures: 1980 - réparation de la fondation

Code du RIC: 11 02 022 03 101 DND0 02029

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

[redacted]

End of Haviland Street
Extrémité de la rue Haviland

OWNER / PROPRIÉTAIRE
PWC/TPC
CRPI / RIC:
1102 022 03 DPW0 02037
STUDY YEAR / ANNÉE D'ÉTUDE
1982

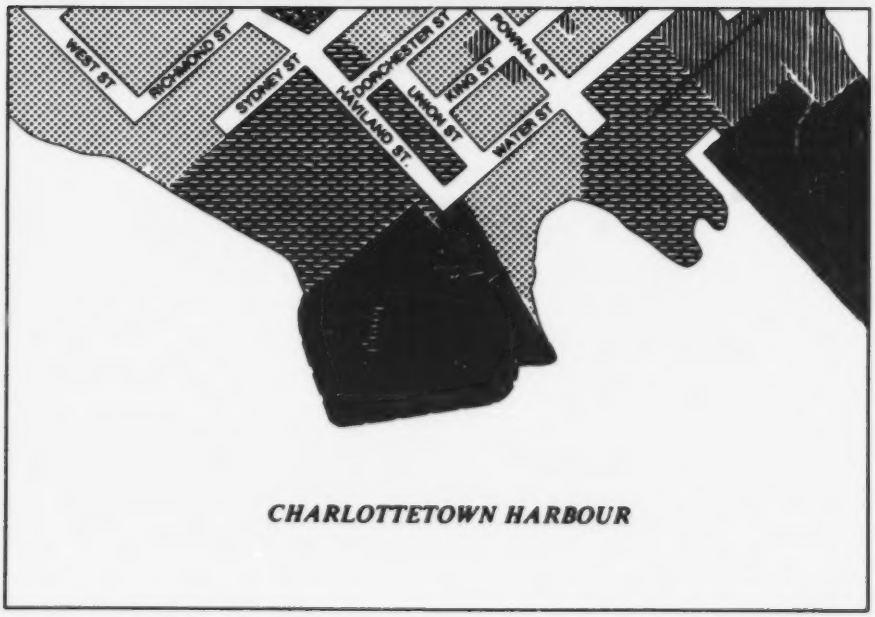

LEGEND / LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE / ECHELLE 1:6,250

4.2.16 TPC Voie d'accès

Emplacement: Rue Water à l'angle de la rue Haviland

Terrain:
Superficie: 0,31 ha
Fonction: chemin d'accès
Accès: facile
Utilisation des terrains avoisinants: institutionnelle, résidentielle
Date d'acquisition: 1955
Zone: institutionnelle

Code du RIC: 11 02 022 03 101 DPW0 02037
Voie d'accès au quai

Acquise en 1955 pour donner accès à un quai qui a été démoli, cette propriété de 0,31 ha donne maintenant accès au hangar à bateaux de MPO (4.2.17) situé au sud du chemin d'accès.

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

[redacted]

Water Street
Rue Water

OWNER / PROPRIÉTAIRE DFO/MPO
CRPI / RIC: 1102 022 03 DFO0 02032
STUDY YEAR / ANNÉE D'ÉTUDE 1982

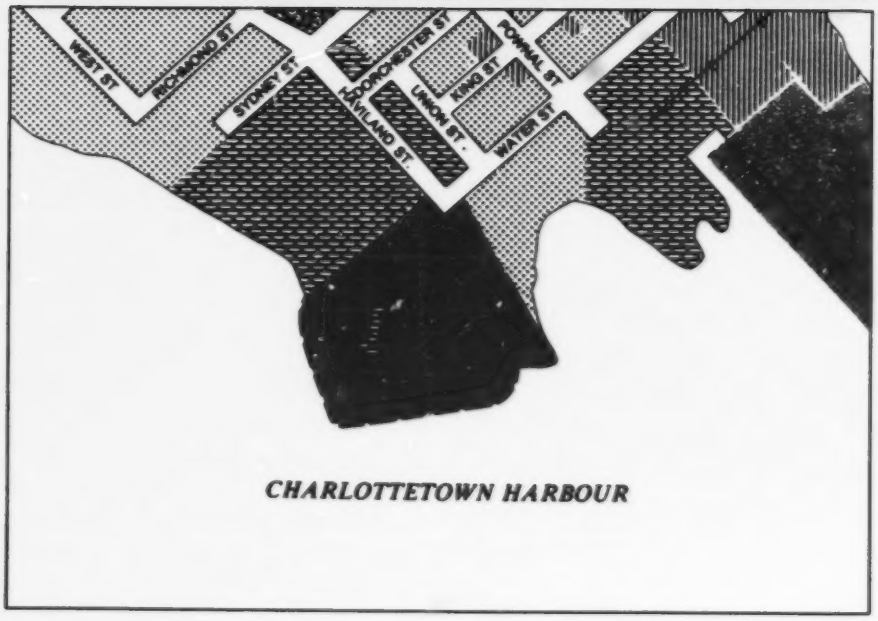

CHARLOTTETOWN HARBOUR

LEGEND / LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE / ÉCHELLE 1:6,250

4.2.17 MPO Hangar à bateaux de Charlottetown

Emplacement: Rue Water, au pied de la rue Haviland

Terrain:
Superficie: 0,43 ha
Fonction: atelier de réparation, bureaux, entrepôt
Densité de construction: 5,4%
Aires de stationnement: 18%
Aires submergées: 19,5%
Autres aménagements: 15% enceinte clôturée, aires d'entreposage de bateaux
Accès: facile
Stationnement: adéquat
Utilisation des terrains avoisinants: institutionnelle, résidentielle
Date d'acquisition: 1963
Zone: institutionnelle

Construction:
Nombre: 1
Nombre d'étages: 2
Superficie: 212,7 m^2
Date de construction: 1955
État: acceptable

Code du RIC: 11 02 022 03 101 DFO0 02032

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

Site 18

Marine Agency Depot
Agence Maritime

At the foot of Queen Street
Au pied de la rue Queen

OWNER/PROPRIÉTAIRE TC/TC
CRPI/RIC: 1102 022 03 MOT1 02054
STUDY YEAR/ANNÉE D'ÉTUDE 1982

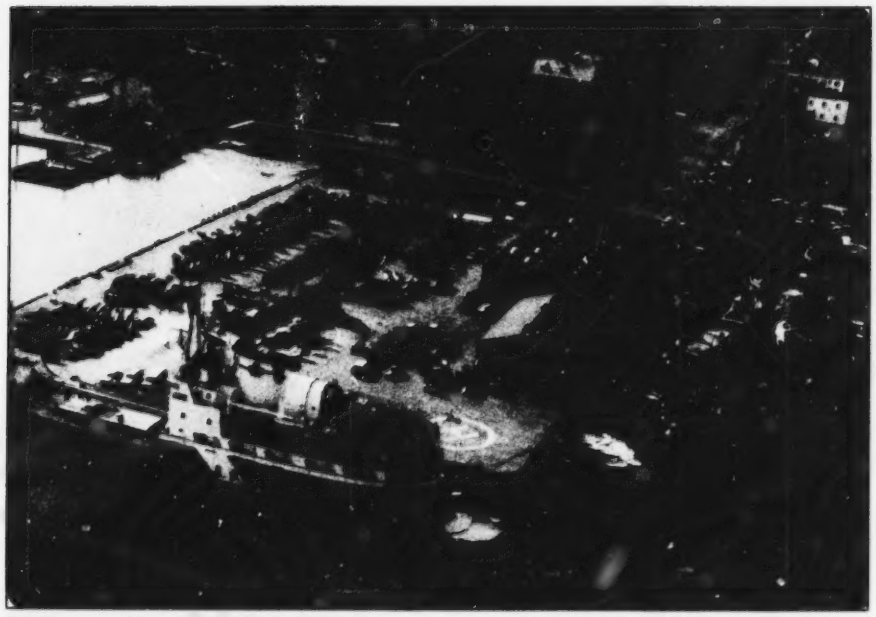

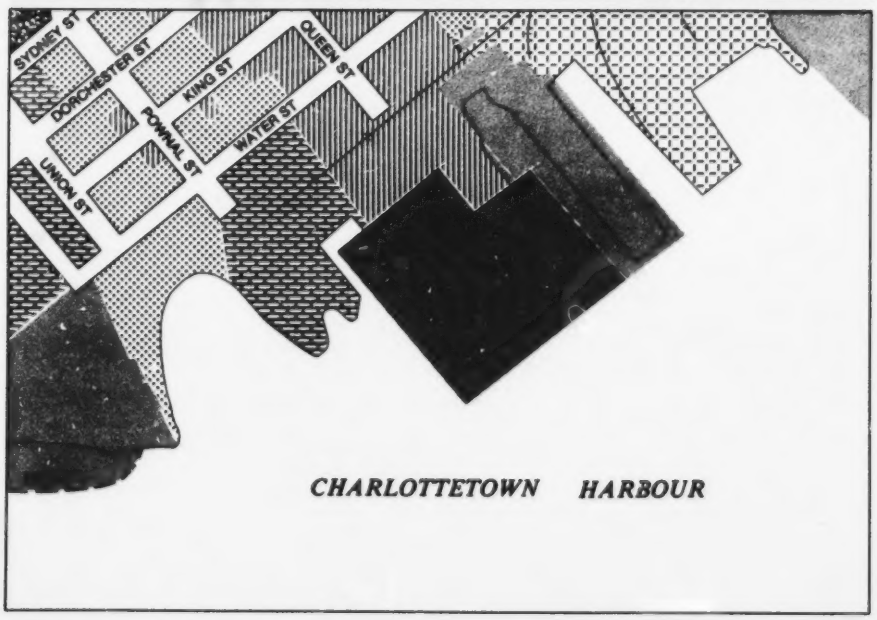

LEGEND / LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE / ECHELLE 1:6,250

4.2.18 TC Agence maritime

Emplacement: Au pied de la rue Queen

Terrain:
Superficie: 3,27 ha
Fonction: dépôt de la Garde côtière
Accès: facile
Stationnement: adéquat
Utilisation des terrains avoisinants: commerciale, institutionnelle, résidentielle
Dates d'acquisition: 1958, 1979
Zone: Zone d'aménagement intégré

Constructions:
Nombre: 5
Nombre d'étages: 1 ou 2
Superficie:

bâtiment administratif/ entrepôt	1774,9 m^2
magasins/chaufferie	1170,6 m^2
bâtiment d'assainissement	155,5 m^2
remise à bouées	330,0 m^2
station de marégraphe*	5,2 m^2

État: bon

Code du RIC: 11 02 022 03 101 MOT1 02054

Le dépôt de la Garde côtière est situé en bordure du littoral, attenant à l'hôtel et au palais des congrès qui doivent ouvrir en 1983. En 1979, le CADC et TC ont fait un échange de terrains qui sera complété lorsque le bâtiment d'assainissement de TC sera cédé à la CADC. TC a reçu 7011,5 m^2 de terrain émergé et submergé de la CADC en échange de 2329,9 m^2 de terrain émergé et submergé.

* La station de marégraphe de MPO occupe un bâtiment de 5,2 m^2 au sud de la remise à bouées, à l'extrémité du quai.

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

[redacted]

Marine Centre
Centre maritime

Charlottetown Harbourfront
Harbourfront de Charlottetown

OWNER / PROPRIÉTAIRE
PWC/TPC

CRPI.RIC:
1102 022 03 DPW0 02036
1102 022 03 DPW0 02035

STUDY YEAR / ANNÉE D'ÉTUDE
1982

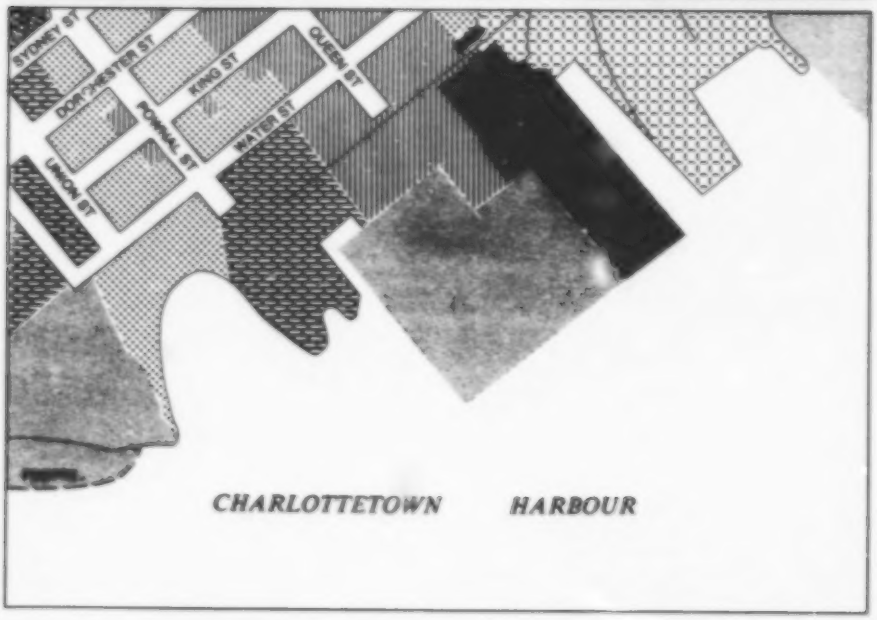

LEGEND / LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE / ECHELLE 1:6,250

4.2.19 TPC Centre maritime

Emplacement: Littoral de Charlottetown entre les rues George et Queen

Terrain:
Superficie: 1,38 ha
Fonction: atelier de réparations, entrepôt, ponton, quai
Accès: facile
Stationnement: adéquat
Utilisation des terrains avoisinants: commerciale, institutionnelle, résidentielle, industrielle, transports
Dates d'acquisition: 1951, 1955, 1957, 1960
Zone: zone d'aménagement intégré

Constructions:
Nombre: TPC - 11, TC - 1, 1 quai, 1 ponton
Occupants: TPC, TC, MPO, ministère de la Pêche de l'Î.-P.-É., pêcheurs autonomes
Nombre d'étages: 1 ou 2
Superficie: environ 2284 m^2
État: mauvais

Code du RIC:
11 02 022 03 101 DPW0 02036
Hangar d'hiver à dragueurs
11 02 022 03 101 DPW0 02035
Atelier d'entretien

PROPERTY PROFILE
PROFIL DE LA PROPRIÉTÉ

[redacted]

End of Prince Street
Extrémité de la rue Prince

OWNER PROPRIÉTAIRE PWC/TPC
CRPI RIC 1102 022 03 DPW0 03039
STUDY YEAR ANNÉE D'ÉTUDE 1982

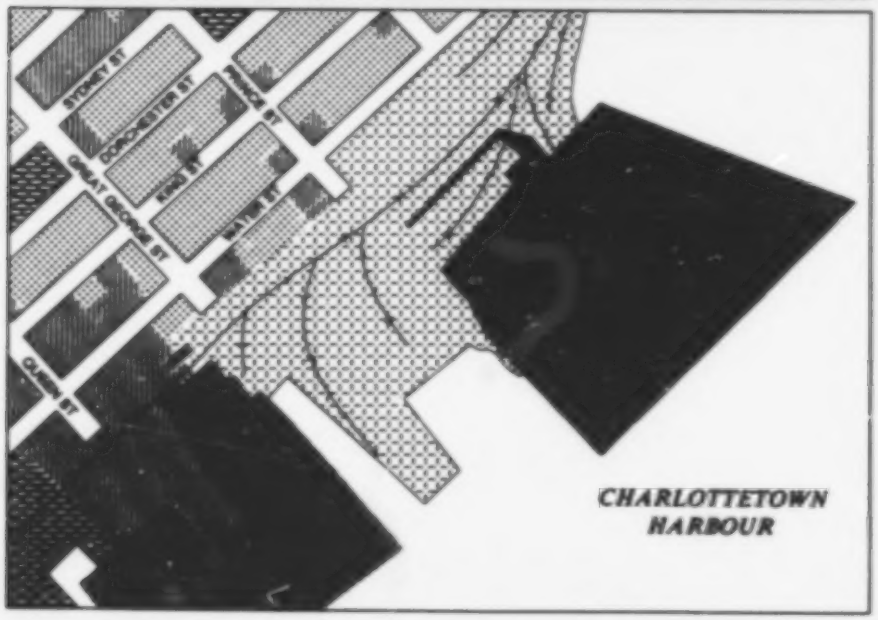

LEGEND / LÉGENDE

FEDERAL PROPERTY STRUCTURE LAND	PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE STRUCTURE TERRAIN
OTHER FEDERAL PROPERTIES	AUTRES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES
RESIDENTIAL	RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL	COMMERCIAL
INSTITUTIONAL	INSTITUTIONNEL
INDUSTRIAL	INDUSTRIEL
TRANSPORTATION AND UTILITIES	TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS
OPEN SPACE AND RECREATION	ESPACE VERT ET RÉCRÉATION
UNDEVELOPED	NON AMÉNAGÉ

SCALE / ECHELLE 1:4,250

4.2.20 TPC Quai et approche (Quai Railway)

Emplacement: Au bout de la rue Prince sur la rivière Hillsborough (est)

Terrain:
Superficie: 4,96 ha
Fonction: quai commercial d'expédition
Densité de construction: 30%
Aires submergées: 70%
Accès: facile par bateau et par automobile, assez facile à pied
Stationnement: adéquat
Utilisation des terrains avoisinants: industrielle, maritime, transports
Dates d'acquisition: 1927, 1959
Zone: industrielle

Constructions:
Nombre: 11 (2 hangars principaux)
Occupants: TC, AGR, entrepreneurs locaux
Nombre d'étages: 1 ou 2
Superficie: 2379,6 m^2
Date de construction: 1951
État: assez bon
Importantes rénovations: pilots protecteurs du quai (1981)

Code du RIC: 11 020 22 03 101 DPW0 02038
Quai et voie d'accès

ANNEXE A

GLOSSAIRE DES TERMES

Désignation Patrimoine - La politique de TPC en matière de patrimoine stipule tous les bâtiments construits avant 1945 sont considérés comme faisant partie du patrimoine à moins d'être désigné autrement. Les 4 désignations sont:

> **"Important"** - Demande une attention toute particulière. Il faut dans ce cas prendre des mesures immédiates pour s'en occuper comme il convient. Les extérieurs doivent être restaurés ou conservés, conformément à une norme d'architecture. Il se peut que l'intérieur soit à conserver ou même à refaire. On ne peut y ajouter des annexes dans la plupart des cas.
>
> **"Protéger"** - S'applique aux bâtiments qui pourraient être très utiles s'ils étaient rénovés. L'extérieur doit être entretenu ou rénové. La plupart du temps on peut changer l'aménagement à l'intérieur sans difficulté. On peut leur ajouter des annexes mais avec précaution.
>
> **"Entretenir"** - Ceux qui n'ont besoin d'aucun traitement spécial sauf l'entretien normal. C'est une catégorie regroupant les bâtiments qui peuvent ou non avec le temps avoir une importance plus importante dans leur milieu.
>
> **"De peu d'importance"** - N'ont à peu près pas de valeur historique ou sociale.

Durée économique - La durée économique d'un bien-fonds est la période estimative durant laquelle il est prévue qu'un bien pourra être utilisé avec profit. Il s'agit de la période pendant laquelle le bien offrira une rentabilité supérieure au loyer économique attribuable au terrain. Cette période ne peut jamais dépasser la durée de vie des bâtiments et elle est généralement plus courte.

Espace non-habitable - Espace qui pour une raison d'aménagement ou de condition ne peut être utilisé pour satisfaire les besoins du client.

Excédentaire - N'est plus utilisé par un ministère: Voir procédures pour propriété excédentaire.

GFF - Gestion foncière fédérale - Le principe fondamental de cette politique sur la gestion foncière est que les ministères devraient planifier l'acquisition, l'utilisation et la disposition des propriétés foncières fédérales de façon à allier la prestation efficace des services gouvernementaux à la réalisation d'objectifs sociaux, économiques et d'environnement de nature plus générale.

Procédure pour une propriété excédentaire - Quand un ministère fédéral ou une agence n'a plus besoin d'une propriété, il complète un "Avis de propriété excédentaire" que TPC fait circuler parmi les autres ministères. TPC prépare une recommandation au CCCT/GFF pour la disposition finale de la propriété. Si un autre ministère a exprimé de l'intérêt envers la propriété, ce fait est pris en considération quant elle est revue par le comité. S'il n'y a aucun intérêt de la part du fédéral et si la disposition est appropriée, la coutume est de donner aux gouvernements provincial et municipal, dans cet ordre, l'opportunité d'acquérir la propriété excédentaire à la valeur courante du marché.

Propriété - Réfère généralement au terrain et à l'édifice.

RIC - Répertoire immobilier central - inventaire de l'immobilier fédéral.

Superficie brute - Superficie d'un bâtiment mesurée des surfaces extérieures d'un mur au mur opposé, à chaque étage sans déduction pour les ouvertures. Lorsque le bâtiment comporte des balcons ou des mezzanines, leur superficie réelle est mesurée et rajoutée.

Superficie locative - Aire située en deçà des murs extérieurs calculée de la face interne d'un mur extérieur à la face interne du mur extérieur opposé, sauf si le mur extérieur comporte plus de 50% de verre. Dans ce cas, la surface est calculée en partant de la face interne du mur en verre à la face interne du mur ou paroi de verre opposé. Cette aire comprend les piliers et les structures nécessaires au soutien du bâtiment mais exclut les aires de services du bâtiment.

Superficie utilisable - Aire située en deçà des murs extérieurs, mesurée et calculée de la même façon que la superficie locative mais excluant les secteurs auxiliaires desservant la totalité de l'étage ou du bâtiment.

ANNEXE B

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ABRÉVIATIONS DES MINISTÈRES ET AGENCES

AGR	Agriculture Canada
ASC	Approvisionnements et Services Canada
CN	Canadien national
EC	Environnement Canada
EC-PC	Environnement Canada - Parcs Canada
EC-SEA	Environnement Canada - Service de l'environnement atmosphérique
EIC	Emploi et Immigration Canada
GRC	Gendarmerie royale du Canada
IC	Industrie et commerce
JUS	Ministère de la Justice
MAAC	Ministère des Affaires des anciens combattants
MDN	Ministère de la Défense nationale
MEER	Expansion économique régionale
MPO	Pêches et océans
R-C	Radio-Canada
RC-DA	Revenu-Canada - Douanes et Accise
RC-I	Revenu Canada - Impôt
SBSC	Santé et Bien-être social Canada
SCHL	Société centrale d'hypothèques et de logement
SCP	Société canadienne des postes
TC	Transports Canada
TPC	Travaux publics Canada

CDA	Centre des affaires
CCCT/GFF	Comité consultatif du Conseil du Trésor sur la Gestion foncière fédérale, sous la direction d'un représentant du Secrétariat du Conseil du Trésor et qui inclut à titre de membre permanent des représentants d'EC, TPC et SCHL.

ANNEXE C

DOSSIERS URBAINS PUBLIÉS

Terre-Neuve

St. John's

Nouvelle-Écosse

Halifax-Dartmouth

Nouveau-Brunswick

Frédéricton
Saint-Jean

Québec

Bas Saint-Laurent
Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine
Granby
Haut-Saguenay
Lac Saint-Jean
Communauté urbaine de Québec
Sorel
Saint-Hyacinthe
Valleyfield

Ontario

Cornwall
Corridor Gananoque-Morrisburg
Guelph
Hamilton
Kitchener-Waterloo
London
Mississauga
Municipalité régionale de Waterloo
North Bay
Oakville
Peterborough
Région de Niagara
Sault Ste-Marie
Sudbury
Thunder Bay
Timmins
Toronto métropolitain
Windsor

Manitoba

Winnipeg

Saskatchewan

Saskatoon
Regina

Colombie-Britannique

Fraser Valley
Les Kootenays
Région de l'Okanagan
Vancouver (carte seulement)

Yukon

Whitehorse

BIBLIOGRAPHIE

Charlottetown Area Regional Planning Board. Charlottetown Area Regional Planning Guidelines, Charlottetown, mai 1981.

Miller Associates. The Greater Charlottetown Environmental District Plan, Charlottetown, décembre 1978.

Charlottetown Area Regional Planning Board. The Charlottetown Plan, Charlottetown, mars 1980.

Environnement Canada, Direction générale des terres. PEI Land Development Corporation Activities and Impact 1970-1977, Ottawa, août 1979.

ADI Limited. Charlottetown Area Regional Transportation Plan, Fredericton, septembre 1979.

Ville de Charlottetown. Zoning and Development By-law, Charlottetown, octobre 1979.

MEÉR. Economic Development Prospects in PEI, Ottawa, décembre 1979.

Commission d'enquête de l'Î.-P.-É. Shopping Centres and Retail Stores, Charlottetown, décembre 1980.

Province de l'Î.-P.-É. Planning Act (RSPEI 1974, Cap. P.6), Charlottetown, révisé en octobre 1981.

Village de West Royalty. Official Plan and Zoning By-laws.

Village de East Royalty. Official Plan and Zoning By-laws.

Village de Sherwood. Official Plan and Zoning By-laws.

Ville de Parkdale. Official Plan and Zoning By-laws.

CEIC. Community Fact Sheet, Ottawa, juin 1979.

Reader's Digest (CAA). Atlas of Canada, Montréal 1981.

Commission royale de l'Î.-P.-É. Land Ownership and Land Use, 1973.

TPC, Planification et coordination des programmes. PEI Accommodation Study, projet, Halifax 1974.

Î.-P.-É. PEI Statistical Review 1980, Charlottetown, 1981.

CN. Freight Sales, Weymouth, Î.-P.-É. (Telcon), février 1982.

TPC, Planification et coordination des programmes. Harbour Improvements, Charlottetown, juin 1981.

Statistique Canada. Projections démographiques pour le Canada et les provinces 1976-2001, nº de catalogue 91-520.

Statistique Canada. Population: divisions et subdivisions de recensement, provinces de l'Atlantique, Recensement de 1976, nº de catalogue 92-802.

Statistique Canada. Population: répartition urbaine et rurale, Recensement de 1976, nº de catalogue 92-807.

Statistique Canada. Logements privés occupés selon le type de construction et le mode d'occupation, Recensement de 1976, nº de catalogue 93-802.

Statistique Canada. Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, nº de catalogue 13-207, 1979.

Statistique Canada. Population active, janvier 1982, nº de catalogue 71-001.

Statistique Canada. Population active par industrie (microfilm), Recensement de 1971.

Charlottetown Area Regional Planning Board. Retail Space Report, 1978.

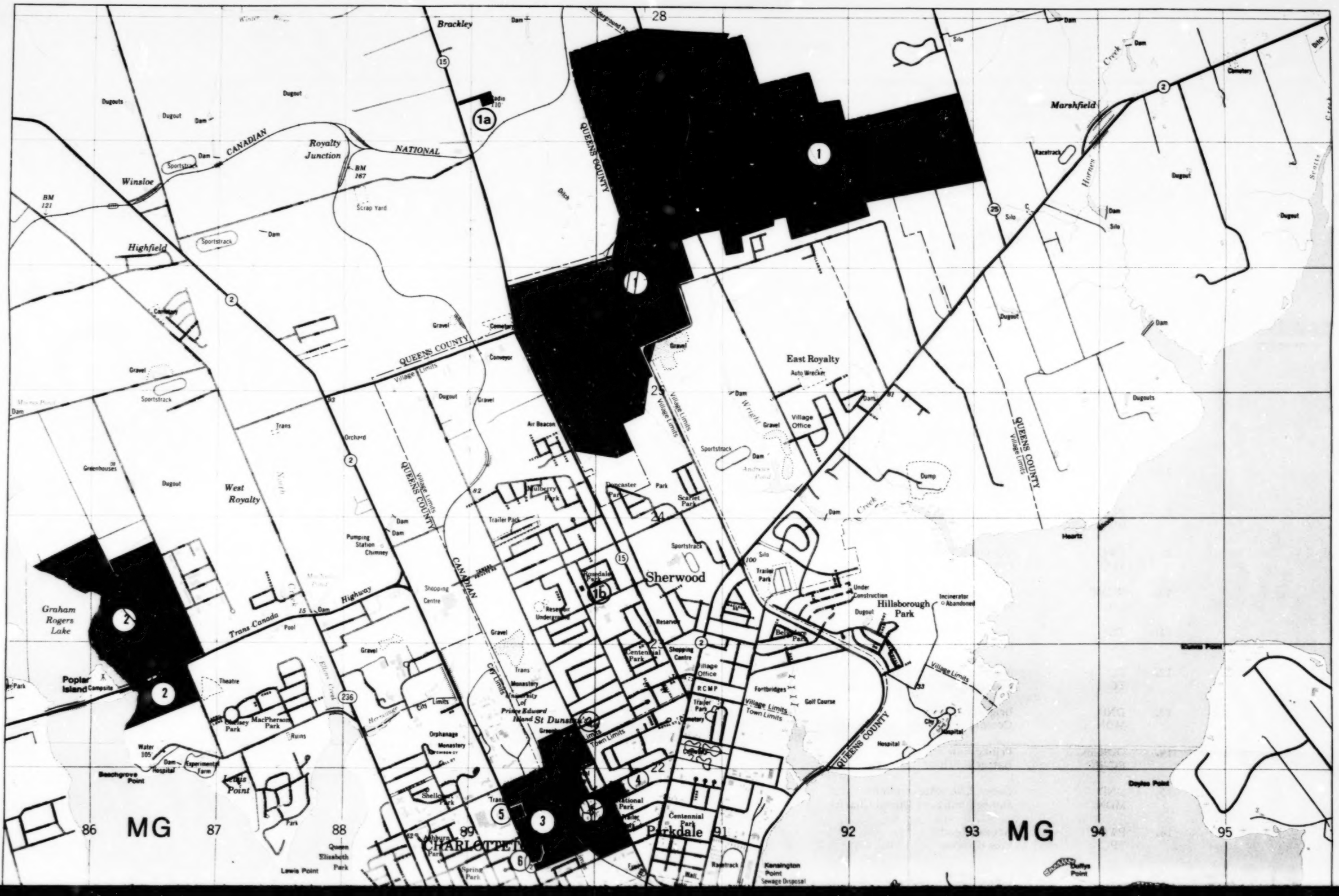
28
Brackley
Dugouts
Dugout
Dam
CANADIAN
NATIONAL
Royalty Junction
Winsloe
BM 121
BM 187
Sportstrack
Scrap Yard
Highfield
QUEENS COUNTY
Village Limits
Gravel
Conveyor
Trans
Orchard
Air Beacon
Greenhouses
West Royalty
Pumping Station
Chimney
Shopping Centre
Reservoir
Underground
Trans Canada Highway
Pool
Graham Rogers Lake
Poplar Island Campsite
Theatre
Ellens Creek
Hermitage
City Limits
Orphanage
Monastery
Province House
Prince Edward Island
St Dunstan's
Basilica
Water Tower
Experimental Farm
Beachgrove Point
Lewis Point
Queen Elizabeth Park
Shell Park
Ruins
Ditch
Radio
Scrap Yard
Sportstrack
Racetrack
Trailer Park
Mulberry Park
Lancaster Park
Scarlet Park
Wyndale Park
Centennial Park
Ashburn Park
Spring Park
Kensington Point Sewage Disposal
Sherwood
Parkdale
CHARLOTTETOWN
East Royalty
Auto Wrecker
Village Office
Wright Creek
Dump
Marshfield
Cemetery
Hornes Creek
Strutts Creek
Hillsborough Park
Incinerator
Abandoned
Under Construction
RCMP
Fortbridges
Golf Course
Hospital
Heartz
Doyles Point
Duffys Point
1
1a
2
3
4
5
6
15
16
22
25
86
MG
87
88
89
91
92
93
MG
94
95

LEGEND OF FEDERAL PROPERTIES

LÉGENDE DES PROPRIÉTÉS FÉDÉRALES

CHARLOTTETOWN
PRINCE EDWARD ISLAND/ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

	Owner Designation and Title Propriétaire et titre		Address Adresse	Site Area (ha) Superficie (ha)
1.	TC TC	Charlottetown Airport Aéroport de Charlottetown	250 Brackley Point Road 250, chemin Brackley Point	597
1a.	TC TC	Remote Receiver/Transmitter Site Récepteur extérieur/Émetteur	Brackley Point Road Chemin Brackley Point	1.52
1b.	TC TC	Middle Marker Site Radioborne intermédiaire	Poplar Avenue, between Pine and Oak Avenue Poplar, entre les rues Pine et Oak	0.04
2.	AGR AGR	Research Station (Upton Farm) Station de recherches (Ferme Upton)	Upton Road and Highway 1 Chemin Upton et Route 1	100.5
3.	AGR AGR	Research Station (Home Farm) Station de recherches (Ferme Home)	University and Belvedère Avenues Avenues University et Belvedère	58.6
4.	DOE-PC EC-PC	Ardgowan National Historic Site Lieu historique national Ardgowan	Palmers Lane Ruelle Palmers	1.58
5.	RCMP GRC	Divisional Headquarters Quartier général divisionnaire	450 University Avenue 450, avenue University	0.3
6.	CBC R-C	Studios and Offices Studios et bureaux	University Avenue Avenue University	1.09
7.	PWC TPC	Daniel J. MacDonald Building Immeuble Daniel J. MacDonald	Grafton Street Rue Grafton	0.7
8.	PEI/DOE-PC IPÉ/EC-PC	Province House Parlement provincial	Richmond Street Rue Richmond	Building only Édifice seulement
9.	PWC TPC	Dominion Building Immeuble Dominion	97 Queen Street 97, rue Queen	0.62
10.	RCMP GRC	Married Officers Quarters Résidence pour officiers mariés	1 Crestwood Drive 1, promenade Crestwood	0.08
11.	TC TC	Brighton Beach Back Range Light Site Feu d'alignement arrière de Brighton Beach	Queen Elizabeth Drive Promenade Queen Elizabeth	0.01
12.	TC TC	Brighton Beach Front Range Light Site Feu d'alignement avant de Brighton Beach	At foot of York Lane Au début de la ruelle York	.002
13.	DND MDN	Brighton Compound Complexe militaire de Brighton	Brighton Road Chemin Brighton	1.49
14.	DOE-PC EC-PC	Prince Edward Battery Site Batterie Prince Edward	Park Roadway Chaussée Park	0.51
15.	DND MDN	Queen Charlotte Armoury Manège militaire Queen Charlotte	End of Water Street À l'extrémité de la rue Water	2.67
16.	PWC TPC	Access Road Voie d'accès	End of Haviland Street À l'extrémité de la rue Haviland	0.31
17.	DFO MPO	Charlottetown Boat Shed Remise pour bateaux	Water Street Rue Water	0.43

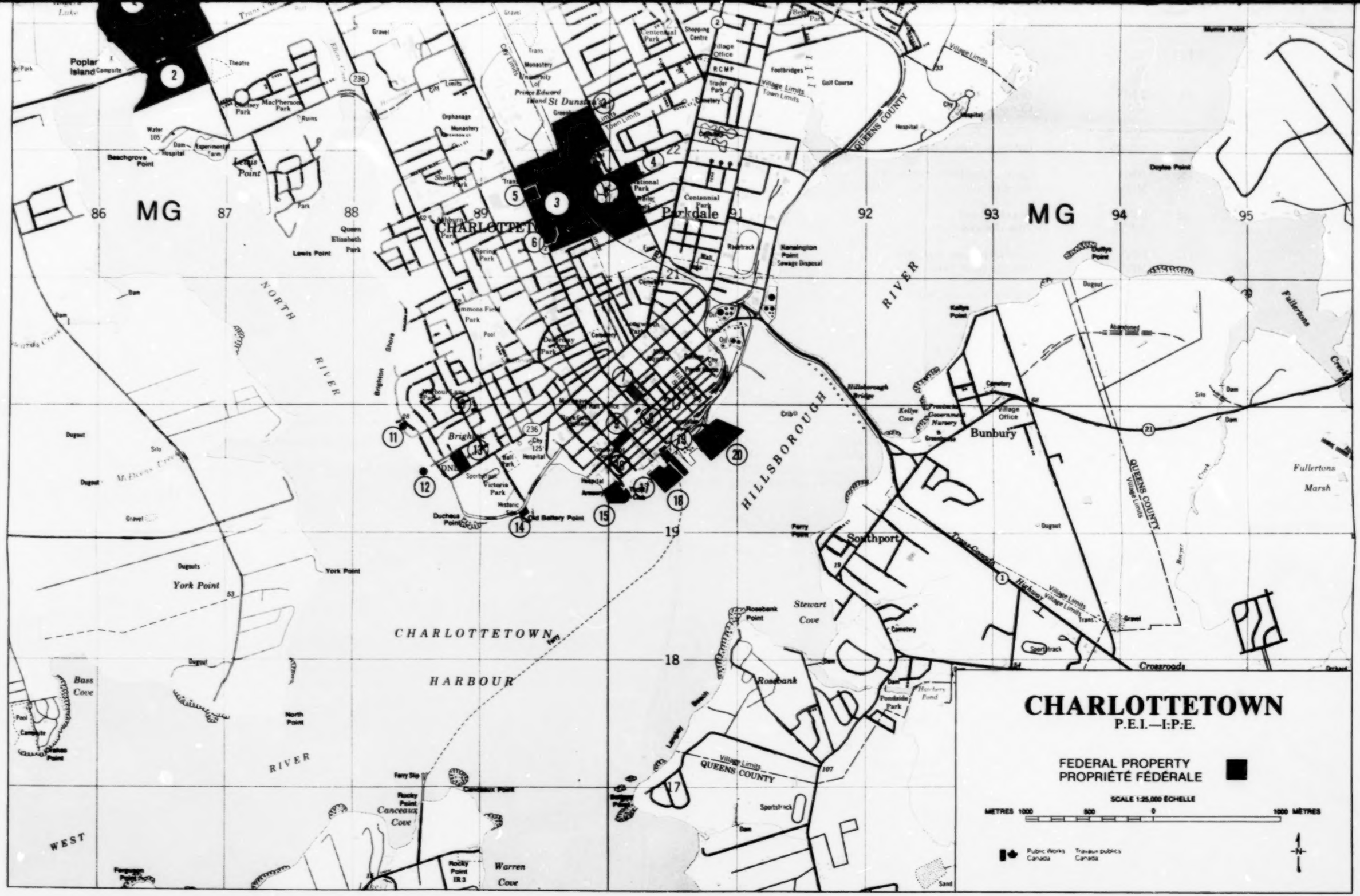

CHARLOTTETOWN

P.E.I.—I:P:E.

FEDERAL PROPERTY
PROPRIÉTÉ FÉDÉRALE

SCALE 1:25,000 ÉCHELLE

METRES 1000 500 0 1000 METRES

11.	TC TC	Brighton Beach Back Range Light Site Feu d'alignement arrière de Brighton Beach	Queen Elizabeth Drive Promenade Queen Elizabeth	0.01
12.	TC TC	Brighton Beach Front Range Light Site Feu d'alignement avant de Brighton Beach	At foot of York Lane Au début de la ruelle York	.002
13.	DND MDN	Brighton Compound Complexe militaire de Brighton	Brighton Road Chemin Brighton	1.49
14.	DOE-PC EC-PC	Prince Edward Battery Site Batterie Prince Edward	Park Roadway Chaussée Park	0.51
15.	DND MDN	Queen Charlotte Armoury Manège militaire Queen Charlotte	End of Water Street À l'extrémité de la rue Water	2.67
16.	PWC TPC	Access Road Voie d'accès	End of Haviland Street À l'extrémité de la rue Haviland	0.31
17.	DFO MPO	Charlottetown Boat Shed Remise pour bateaux	Water Street Rue Water	0.43
18.	TC TC	Marine Agency Depot Gare maritime	Foot of Queen Street Au début de la rue Queen	3.2
19.	PWC TPC	Marine Centre Centre maritime	Charlottetown Harbourfront Rives de Charlottetown	1.38
20.	PWC TPC	Railway Wharf Quai ferroviaire	End of Prince Street À l'extrémité de la rue Prince	4.96

NOTE: The base map information was derived from a MCE map (325) supplied by the Mapping and Charting Establishment DND. Base information is current as of 1978 and printed in 1980. Additional federal property information is current as of 1982.
Cette carte a été produite à partir d'une carte militaire (MCE 325) fournie par le Service de la cartographie MDN. Les renseignements sur celle-ci sont à jour jusqu'à 1978 et imprimée en 1980. L'information additionnelle sur les propriétés fédérales a été mise à jour en 1982.